



CHAMBRE DES COMMUNES  
HOUSE OF COMMONS  
CANADA

43<sup>e</sup> LÉGISLATURE, 1<sup>re</sup> SESSION

---

# Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire

TÉMOIGNAGES

**NUMÉRO 008**

Le vendredi 8 mai 2020

---

Président : M. Pat Finnigan





## Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire

Le vendredi 8 mai 2020

• (1405)

[Traduction]

**Le président (M. Pat Finnigan (Miramichi—Grand Lake, Lib.)):** Bienvenue à tous, où que vous soyez au pays. Certains d'entre nous prennent un bain de soleil à la plage, alors que d'autres grattent la neige. C'est cela, le Canada.

La séance est ouverte. Bienvenue à la huitième réunion du Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire de la Chambre des communes. Conformément aux ordres de renvoi des 11 et 29 avril 2020, le Comité se réunit dans l'unique but d'entendre des témoignages concernant les mesures prises par le gouvernement en réponse à la pandémie de COVID-19.

L'ordre de renvoi du 11 avril prévoit par ailleurs que le Comité peut étudier uniquement des motions concernant la sélection de témoins et l'établissement du calendrier de leur comparution, et que ces motions doivent être soumises à un vote par appel nominal. Comme vous le savez, la réunion d'aujourd'hui se déroule par vidéoconférence et sera diffusée sur le site Web de la Chambre des communes.

À titre d'information, je précise que la webdiffusion montrera toujours la personne qui a la parole, plutôt que l'ensemble des membres du Comité. Je vais maintenant énoncer quelques règles à suivre pour faciliter le travail de nos interprètes et assurer la bonne marche de la réunion.

L'interprétation de cette vidéoconférence sera très semblable à celle qui se fait dans le cadre d'une séance normale du Comité. Vous avez le choix, au bas de votre écran, entre la transmission du parquet ou les versions française ou anglaise. Lorsque vous prenez la parole, assurez-vous de sélectionner la langue dans laquelle vous comptez vous exprimer, et non le parquet. Nos interprètes profiteront ainsi de la meilleure qualité de son possible, ce qui est très important.

De plus, avant de parler, veuillez attendre que je vous nomme. Lorsque vous êtes prêt à prendre la parole, vous pouvez cliquer sur l'icône du microphone pour activer votre micro.

[Français]

Je tiens aussi à vous rappeler que tous les députés et les témoins devraient transmettre leurs commentaires par l'intermédiaire du président. Les députés qui ont besoin de demander la parole alors que ce n'est pas à leur tour de poser des questions doivent activer leur micro et déclarer qu'ils invoquent le Règlement. Si un député souhaite intervenir en réponse à un rappel au Règlement soulevé par un autre député, il devrait utiliser la fonction « Lever la main ». Ce faisant, il signalera au président qu'il désire prendre la parole. Pour ce faire, prière de cliquer sur « Participant » au bas de l'écran. Lorsque la liste apparaîtra, vous verrez, à côté de votre nom, que vous pou-

vez cliquer sur la mention « Lever la main ». Parlez lentement et clairement, et assurez-vous que votre micro est éteint lorsque vous ne parlez pas. Comme vous le savez, nous vous encourageons fortement à utiliser un casque d'écoute. Si votre casque d'écoute est muni d'un micro pendant, assurez-vous qu'il ne frotte pas contre votre chemise pendant votre temps de parole.

En cas de difficulté technique, si vous avez du mal à entendre l'interprétation ou que vous vous êtes déconnectés par accident, par exemple, je vous prie d'en informer immédiatement le président ou la greffière, et l'équipe technique tâchera de régler le problème. Veuillez noter que nous devons peut-être suspendre les travaux à ce moment-là pour nous assurer que tous les députés peuvent participer pleinement. Est-ce que tous les participants pourraient cliquer sur le côté supérieur droit de leur écran pour s'assurer qu'ils ont une vue d'ensemble? De cette façon, vous devriez être en mesure de voir tous les participants dans une grille. Ainsi, tous les participants à la vidéoconférence pourront se voir.

[Traduction]

Enfin, comme nous le faisons habituellement, nous allons interrompre nos travaux entre les groupes de témoins ou les différents segments de notre ordre du jour.

Sur ce, nous sommes prêts à commencer. J'aimerais souhaiter la bienvenue à nos témoins.

Dans le premier groupe de témoins, nous accueillons Mme Claire Citeau, directrice générale de l'Alliance canadienne du commerce agroalimentaire.

Madame Citeau, dites-nous bonjour pour que nous soyons sûrs de bien vous entendre.

**Mme Claire Citeau (directrice générale, Alliance canadienne du commerce agroalimentaire):** Bonjour.

**Le président:** Merci.

Nous recevons Kathleen Sullivan, présidente-directrice générale d'Aliments et boissons Canada.

Madame Sullivan, êtes-vous là?

**Mme Kathleen Sullivan (présidente-directrice générale, Aliments et boissons Canada):** Bonjour. Oui, je suis là.

**Le président:** Merci.

Il y a aussi James Donaldson, membre du conseil d'administration.

Monsieur Donaldson, êtes-vous également là?

**M. James Donaldson (membre du conseil d'administration, Aliments et boissons Canada):** Oui, je suis là. Bonjour.

**Le président:** Ensuite, nous accueillons Mary Robison, présidente de la Fédération canadienne de l'agriculture.

Comment allez-vous, madame Robison?

**Mme Mary Robison (présidente, Fédération canadienne de l'agriculture):** Je vais bien, monsieur Finnigan. Et vous?

**Le président:** Ça va bien. Nous sommes heureux de vous revoir.

**Mme Mary Robison:** Moi aussi, je suis heureuse de vous revoir.

**Le président:** Nous accueillons également Scott Ross, directeur exécutif adjoint.

Monsieur Ross, êtes-vous là?

**M. Scott Ross (directeur exécutif adjoint, Fédération canadienne de l'agriculture):** Je suis là, merci.

**Le président:** D'accord. Nous allons maintenant passer aux déclarations préliminaires.

Commençons par l'Alliance canadienne du commerce agroalimentaire.

Madame Claire Citeau, vous avez jusqu'à 10 minutes. La parole est à vous.

• (1410)

[Français]

**Mme Claire Citeau:** Monsieur le président, membres du Comité, je vous remercie.

[Traduction]

Je vous remercie de me donner l'occasion de m'adresser à vous aujourd'hui. Je m'appelle Claire Citeau, et je suis directrice générale de l'ACCA, l'Alliance canadienne du commerce agroalimentaire.

Comme vous le savez, l'ACCA est l'association porte-parole des exportateurs canadiens de produits agricoles et agroalimentaires. À ce titre, elle représente les 90 % d'agriculteurs qui dépendent du commerce, ainsi que les éleveurs, les producteurs, les transformateurs et les exportateurs de produits agroalimentaires qui souhaitent assurer la croissance de l'économie par un meilleur accès aux marchés internationaux. Cela comprend les industries du bœuf, du porc, de la viande, des grains, des céréales, des légumineuses, du soja, du canola, du sucre, du malt et des aliments transformés. Ces secteurs représentent 90 % des exportations agroalimentaires du Canada et soutiennent environ un million d'emplois dans les collectivités urbaines et rurales partout au pays.

Il y a quelques mois à peine, au tout début de l'arrêt des activités en raison de la pandémie, j'ai déclaré à l'occasion d'un événement que nous nous inquiétons du fait que les Canadiens tenaient le libre-échange pour acquis. Aujourd'hui, je suis ici pour dire qu'il est plus important que jamais que nous ne tenions pas le commerce pour acquis.

Permettez-moi de commencer par vous donner un aperçu de la situation de l'ACCA et de ses membres afin d'expliquer comment les exportateurs canadiens de produits agroalimentaires nourrissent le Canada et le monde.

Alors que la plupart des pays du monde sont en confinement, il est devenu évident que le commerce agroalimentaire est fondamental pour notre économie et notre mode de vie. Qu'il s'agisse de nourrir les gens chez nous et ailleurs ou de soutenir les emplois grâce au rôle crucial joué par les chaînes mondiales d'approvision-

nement agroalimentaire, l'expression « service essentiel » ne suffit pas à décrire à quel point les agriculteurs, les fabricants de produits alimentaires et d'autres intervenants sont indispensables dans un monde en pleine crise.

Axé sur l'exportation, le secteur agroalimentaire canadien nourrit nos familles et celles du monde entier. Si le Canada est devenu une puissance agroalimentaire, c'est précisément parce que nous nous sommes spécialisés dans la fabrication de produits que le monde veut et dont il a besoin.

Dans le contexte actuel, l'ACCA s'emploie toujours à faire progresser la libéralisation du commerce et à porter la voix des exportateurs canadiens de produits agroalimentaires. C'est pourquoi nous sommes heureux de nous entretenir aujourd'hui avec les membres du Comité.

Pour les membres de l'ACCA, la situation est loin d'être uniforme. Les producteurs de grains continuent de mener leurs activités plus ou moins normalement, mais ils subissent le contrecoup de l'augmentation des barrières non tarifaires en raison de problèmes d'accès aux divers marchés. Certains grains sont en forte demande, bien que l'impact des énormes subventions américaines accordées au maïs et au soja vient aggraver l'anxiété des producteurs canadiens, déjà aux prises avec une longue liste de problèmes. Les légumineuses sont en forte demande, et leurs prix sont à la hausse. La « normalité » signifie aussi que nos exportations de canola sont toujours bloquées par la Chine, et que celles de légumineuses et de blé dur continuent de se heurter à des barrières commerciales sur des marchés clés comme l'Italie, le Pérou et le Vietnam.

Nous constatons une augmentation des coûts et de l'absentéisme dans le secteur de la fabrication de produits alimentaires, sans compter les questions qui se posent quant à l'avenir du secteur de la restauration. C'est une période très difficile pour les éleveurs de porcs et les producteurs de bovins, qui ont des arriérés dans l'élevage du bétail.

Il y a de l'anxiété, de l'incertitude et des défis sans précédent dans tous les secteurs, qu'il s'agisse du canola, du malt, du soja, des aliments pour animaux ou, même, du sucre, dont dépendent les transformateurs d'aliments.

Malgré la crise, ceux qui font partie de la chaîne d'approvisionnement agroalimentaire ne se laissent pas abattre facilement. Toutefois, nous sommes surtout préoccupés par une chose: la crainte que cette crise entraîne de nouvelles barrières commerciales et d'autres formes de protectionnisme, et que les règles et les engagements commerciaux en vigueur soient sapés au point de ne plus être respectés. Je m'inquiète des discours sur l'autosuffisance alimentaire et le nationalisme, et je crains qu'ils n'aboutissent à une nouvelle forme de protectionnisme au nom de la « précaution ».

Je tiens à souligner le rôle de chef de file que joue le Canada pour maintenir l'ouverture du commerce agroalimentaire. Tout d'abord, nous sommes très reconnaissants que la frontière canado-américaine demeure ouverte au commerce. Nous n'avons pas de partenaire plus important que les États-Unis. Le secteur agroalimentaire est particulièrement tributaire des intrants, des ingrédients et de la main-d'œuvre des États-Unis. C'est, entre autres, grâce au fonctionnement continu de nos chaînes d'approvisionnement intégrées que les rayons des épiceries restent pleins aujourd'hui. La mise en œuvre de l'Accord Canada—États-Unis—Mexique contribuera à maintenir une assise solide pour le commerce avec les États-Unis, et nous avons hâte que cet accord entre en vigueur le plus rapidement possible.

En ce qui concerne la préservation du commerce fondé sur des règles, nous avons également été reconnaissants, au cours des dernières semaines, du rôle de chef de file joué par le gouvernement fédéral pour garder ouvertes les chaînes mondiales d'approvisionnement agroalimentaire. Nous avons accueilli favorablement les engagements à assurer l'ouverture des voies commerciales et à s'opposer aux restrictions à l'exportation afin d'aider à maintenir la résilience et d'éviter de perturber la production et la distribution des denrées alimentaires. Nous savons que la meilleure façon de remédier aux pénuries, c'est de permettre la circulation sans entraves des produits et d'accroître la production. Bref, en ces temps difficiles, les échanges commerciaux doivent être intensifiés, et non diminués.

L'ACCA se réjouit de constater que le gouvernement fédéral a été à l'avant-garde des efforts déployés pour préserver l'OMC et le système commercial fondé sur des règles. Il y a un nouveau mécanisme d'appel provisoire, ce qui est également très positif et qui permet de rétablir un certain degré de certitude dans le système commercial mondial. Nous avons bon espoir que l'organe d'appel redeviendra fonctionnel sous peu.

Lorsque la menace de la pandémie aura disparu, notre industrie tout entière sera prête à collaborer avec le gouvernement canadien pour montrer que le libre-échange doit jouer un rôle central dans la relance économique.

• (1415)

En fait, l'instauration d'un commerce sans entraves dans le secteur agroalimentaire devrait être au cœur du plan de relance de l'économie canadienne. Les populations du monde entier continueront d'avoir besoin de se nourrir, et le commerce agroalimentaire est l'un des meilleurs moteurs de croissance. Le commerce sera vital, mais seulement si nous limitons le protectionnisme et si nous renforçons la coopération internationale.

Au milieu de tout ce chaos, le Canada a une occasion unique de trouver de nouvelles façons audacieuses de favoriser le commerce international et le commerce agroalimentaire. Le gouvernement fédéral est bien placé pour nous permettre d'y parvenir et nous aider à atteindre l'objectif de porter à 75 milliards de dollars les exportations agroalimentaires d'ici 2025, comme le souligne le rapport Barton.

Le gouvernement canadien devrait également se faire le champion de la modernisation de la réglementation. Les tables rondes sur l'économie ont mis en évidence la nécessité d'actualiser les règlements nationaux et de les aligner sur celles des autres pays.

Il faut maintenant mettre en œuvre les recommandations. Une bonne partie de ce qui s'impose dépend des mesures prises par d'autres pays pour favoriser notre commerce d'exportation.

Le commerce des produits finis et la mise en place de processus réglementaires peu coûteux au Canada aident à assurer la compétitivité de tous les maillons de notre chaîne de valeur. À tout le moins, les règles canadiennes devraient évoluer rapidement pour appuyer notre compétitivité.

Alors que les plans de relance sont en cours d'élaboration, nous voulons vous faire part de nos idées et travailler avec vous sur la conception de mesures qui donneront aux exportateurs la confiance nécessaire pour aller de l'avant.

Parlons maintenant des façons de maximiser et d'appliquer un commerce fondé sur des règles. Pour que nous puissions prendre notre envol, il faut que les accords de libre-échange déjà conclus donnent les résultats escomptés. Par exemple, l'Accord économique et commercial global est très prometteur pour les exportateurs de produits agroalimentaires, mais il continue de ne pas être à la hauteur. L'Union européenne ne respecte pas les engagements qu'elle a pris de supprimer les obstacles techniques qui entravent nos exportations. À la fin de cet été, trois ans se seront écoulés depuis l'entrée en vigueur de l'accord. Nos exportations demeurent inchangées, alors qu'elles devraient être beaucoup plus élevées. En revanche, les exportations agroalimentaires de l'Union européenne vers le Canada continuent d'afficher un taux de croissance à deux chiffres. Il est donc temps de trouver des solutions.

Il faut notamment parvenir à une reconnaissance mutuelle des systèmes de transformation de la viande, élaborer des protocoles de vérification des pratiques de production animale, corriger les incohérences dans la réglementation sur les produits antiparasitaires, procéder à une évaluation plus prévisible et plus rapide des technologies de semences, veiller à ce que l'application des exigences en matière d'étiquetage du pays d'origine ne fasse pas obstacle au commerce et régler la question des subventions illégales accordées par l'Union européenne à l'industrie du sucre, rendant ainsi nos exportations non rentables.

L'Italie est un exemple de pays où le Canada doit s'affirmer davantage pour défendre ses intérêts commerciaux. Les conversations discrètes n'ont pas permis de résoudre le problème jusqu'à présent. Il est important que le Canada conteste ces mesures afin que les dispositions protectionnistes de l'Italie ne débordent pas sur d'autres pays et produits.

Pour ajouter l'insulte à l'injure, les représentants de l'Union européenne soulignent que les exportateurs canadiens doivent respecter les normes élevées de l'Union européenne, alors que le Canada est le cinquième exportateur en importance de produits agroalimentaires dans le monde, et ce, pour une bonne raison. Nous avons demandé au gouvernement canadien de porter ces questions à l'attention des dirigeants politiques de l'Union européenne afin d'obtenir des engagements, assortis d'échéances, en vue d'examiner et de supprimer les obstacles qui persistent.

Le monde s'oriente vers l'application des règles. Le Canada devrait, lui aussi, intensifier sa riposte et faire pression pour que les règles soient appliquées. L'Inde, un grand marché pour les légumineuses, n'a pas suivi les protocoles convenus à l'échelle internationale et ne respecte pas ses engagements à l'égard de l'OMC. Le Pérou et le Vietnam constituent d'importants marchés où des mesures sanitaires et phytosanitaires injustifiées créent des risques et des incertitudes considérables pour les exportations de blé. Le Canada se doit d'agir de manière proactive et souple en réponse à l'utilisation accrue de barrières non tarifaires destinées à bloquer les exportations agricoles.

Je conclurai en disant que la meilleure façon d'appuyer le libre-échange, c'est de continuer à chercher des occasions d'établir de nouvelles relations commerciales plus profondes dans le monde entier. Si nous y parvenons, notre secteur agroalimentaire axé sur l'exportation pourra aider à concrétiser la reprise économique du Canada en prenant de l'avance sur les marchés mondiaux.

Avant la crise, notre secteur connaissait une croissance plus rapide que tous les autres secteurs de l'économie. Nous sommes convaincus que la prospérité économique et la force du Canada passent par un secteur agroalimentaire solide. Le libre-échange a toujours été un élément clé de la croissance du Canada, et ce sera encore le cas à mesure que nous progresserons.

Nous avons hâte de collaborer avec tous les parlementaires pour faire avancer nos objectifs communs, qui reposent sur le libre-échange, le système de commerce mondial fondé sur des règles et la conviction que le Canada peut soutenir la concurrence et réussir sur la scène mondiale.

Maintenir l'ouverture du commerce permet aujourd'hui de nourrir les gens et, de la même façon, il sera essentiel de miser là-dessus pour assurer la relance économique de demain, une fois que la vie reprendra son cours normal.

Je vous remercie. Je serai heureuse de répondre à vos questions.

**Le président:** Merci, madame Cîteau.

Passons maintenant aux représentants d'Aliments et boissons Canada. Je ne sais pas si l'exposé sera fait par l'un de vous deux ou par vous deux, mais vous avez jusqu'à 10 minutes. Vous pouvez préciser si vous comptez partager votre temps de parole.

Madame Sullivan ou monsieur Donaldson, nous vous écoutons.

**Mme Kathleen Sullivan:** Merci beaucoup. Je vais partager mon temps de parole avec James Donaldson.

Bonjour à tous. Je m'appelle Kathleen Sullivan, et je suis la présidente-directrice générale d'Aliments et boissons Canada. Il s'agit de l'association nationale qui représente les fabricants d'aliments et de boissons du Canada. Notre organisation compte parmi ses membres les associations canadiennes de l'industrie des aliments et des boissons, ainsi que les entreprises d'aliments et de boissons.

Je suis accompagnée aujourd'hui de James Donaldson, qui est le président-directeur général de BC Food and Beverage. Plus tard aujourd'hui, vous entendrez également le témoignage d'un autre de nos membres, soit le CTAQ, qui représente le secteur de la fabrication d'aliments et de boissons du Québec. Ensemble, nous représentons environ 1 200 entreprises membres.

Sur ce, je vais laisser M. Donaldson vous parler un peu, puis je reprendrai la parole vers la fin pour conclure.

● (1420)

**M. James Donaldson:** Merci, madame Sullivan.

Bonjour à tous.

J'aimerais commencer par décrire notre secteur. Même si certains d'entre vous peuvent penser que cette description est inutile, nous avons appris au cours de cette pandémie qu'au Canada, il y a fondamentalement un manque de compréhension de la façon dont le système alimentaire canadien fonctionne. En l'absence de ces connaissances, les gouvernements sont incapables de nous appuyer

adéquatement et de veiller à ce que la production du système alimentaire se poursuive.

La transformation des aliments est une étape cruciale du système alimentaire qui se déroule entre les étapes de l'agriculture primaire et de la vente au détail. La transformation des aliments représente plus de 60 % des recettes de l'industrie agroalimentaire de notre pays. Si la plupart des fruits et légumes frais passent directement de la ferme à l'épicerie, la majorité des aliments que vous et moi achetez ont subi une transformation dans l'une des entreprises que Mme Sullivan et moi représentons.

Lorsque vous pensez à votre épicerie, vous constatez qu'il y a des produits — des charcuteries, des produits de boulangerie, des fromages, des pâtes, des sauces, des viandes, de la farine, du sucre, des ingrédients à cuisson, des barres de céréales, etc. — dans pratiquement toutes les allées et les rayons qui proviennent d'un transformateur d'aliments du Canada. Le travail que nous effectuons a lieu dans des usines de fabrication. L'industrie de la transformation des aliments et des boissons constitue le plus important secteur manufacturier du Canada. Il compte plus de 7 000 installations, emploie près de 300 000 travailleurs et produit 118 milliards de dollars de produits chaque année. Nos usines sont établies dans chacune de vos provinces, et leur taille va de quelques employés à plus de 10 000 travailleurs.

En ce qui concerne la COVID-19 et son incidence sur notre industrie, je dirais qu'elle a touché très durement notre secteur et nos travailleurs. Les gouvernements ont déclaré que l'alimentation était un service essentiel et une « infrastructure cruciale » et, malgré cela, nos usines ont continué d'exercer leurs activités en recevant très peu d'appréciation et encore moins de soutien.

Le travail des fabricants de produits alimentaires est pratiquement impossible. On leur a demandé de continuer d'exploiter leurs usines afin que les gens comme vous et moi puissent manger. Leurs employés et leurs travailleurs de la production ont été appelés à venir travailler quotidiennement, alors qu'on a dit à leur famille et à tous les autres Canadiens de rester à la maison. En même temps, les fabricants d'aliments ont été chargés de protéger leurs travailleurs contre un virus mortel, tout en maintenant leurs activités.

Avant la pandémie de la COVID-19, notre principale préoccupation était la salubrité alimentaire, et nos usines étaient aménagées en vue de favoriser cette salubrité. Presque du jour au lendemain, nous avons été forcés de nous réorienter et de mettre en œuvre de nouvelles mesures de distanciation sociale dans des bâtiments fermés qui n'ont jamais été conçus à cet effet.

Les entreprises ont réalisé cela en ayant recours à un certain nombre de moyens.

Elles font assurément un usage accru d'EPI, ou équipement de protection individuelle, comme des masques, des gants et des désinfectants pour les mains. Je devrais signaler que ces articles sont utilisés au cours des opérations normales, mais que leur utilisation a augmenté pendant la pandémie. Cependant, les difficultés que les fabricants rencontrent sont liées à la fois à l'accès à l'EPI et à ses coûts, qui sont exorbitants. Dans bon nombre de cas, les coûts de ce matériel essentiel ont grimpé de plusieurs centaines de pour cent au cours des deux derniers mois de cette pandémie.

De plus, ces entreprises ont recours à des outils de dépistage des problèmes de santé, comme des caméras à imagerie thermique pour déterminer si la température des employés est élevée, à l'installation d'obstacles non structurels comme des écrans en plexiglas, ce qui est possible, mais pas dans tous les environnements, et à d'autres mesures accrues, comme l'assainissement des points de contact et l'échelonnement des quarts et de l'utilisation des aires communes, comme les salles à manger et les vestiaires.

L'industrie s'est réorientée très efficacement, et un grand nombre des mesures qu'elle a prises s'inscrivent dans le prolongement des protocoles de salubrité des aliments qui étaient déjà en place. Cela dit, nous estimons que cela lui a occasionné des coûts qui dépassent 800 millions de dollars et que nous ne pouvons simplement pas re-filer aux consommateurs.

En outre, nous avons observé l'effondrement presque complet de l'industrie des services alimentaires, dont seulement un tiers des achats ont été compensés par un accroissement des ventes au détail. Toutefois, ces ventes au détail mettent principalement l'accent sur des produits de première nécessité plutôt que sur des articles spécialisés. En Colombie-Britannique, en particulier, ces articles spécialisés sont produits par une industrie de 10 milliards de dollars qui est en grande partie dominée par des petites entreprises, lesquelles se spécialisent dans la fabrication de produits-crêpeaux novateurs et uniques. La vente de ces articles, même au détail, connaît un recul en ce moment.

Cela dit, je vais redonner la parole à Mme Sullivan qui peut parler un peu de certaines des pressions que l'industrie subit en matière de liquidités.

**Mme Kathleen Sullivan:** Merci, monsieur Donaldson.

L'ensemble du secteur canadien de la transformation des aliments fait face à un énorme problème, et cette crise ne sera pas de courte durée. Nous sommes aux prises avec une nouvelle normalité qui exerce des pressions extraordinaires sur les coûts, des coûts que nous devons gérer d'une manière ou d'une autre, soit en recevant une aide du gouvernement, soit en augmentant les prix des aliments. Dans l'immédiat, il n'y a aucun soulagement pour ces entreprises.

Premièrement, la plupart des entreprises alimentaires ou des fabricants de produits alimentaires ne remplissent pas les conditions requises pour être admissibles aux programmes d'aide d'urgence liés à la COVID. Les programmes comme la Subvention salariale d'urgence du Canada sont fondés sur des pertes de revenus. Bien entendu, comme nous vendons toujours des aliments, nos revenus n'ont pas chuté. Toutefois, ce qui s'est passé, c'est que nos coûts sont montés en flèche en raison des éléments dont M. Donaldson a parlé. Nous avons besoin que ces programmes d'urgence examinent l'incidence de la pandémie sur les revenus nets et qu'ils utilisent cette incidence comme véritable mesure des pertes subies.

L'autre problème que nous rencontrons, c'est qu'au Canada, il est pratiquement impossible pour les fabricants de produits alimentaires et de boissons de re-filer l'augmentation de leurs coûts, même dans les meilleures circonstances, et certainement pas une hausse des coûts de cette ampleur. Notre secteur de la vente au détail est très robuste et très concentré. Cela crée un déséquilibre des pouvoirs qui est très difficile à gérer, en particulier pour les petites et moyennes entreprises. Pas plus tard que vendredi dernier, l'un des grands détaillants de notre pays a envoyé, sans préavis, une an-

nonce aux entreprises alimentaires indiquant son intention d'imposer immédiatement des sanctions liées aux problèmes de livraison.

Nous savons que, plus tôt cette semaine, le premier ministre a annoncé une aide de 77,5 millions de dollars. Toutefois, comme M. Donaldson l'a indiqué, nous estimons que les coûts d'adaptation à la COVID-19 dépassent 800 millions de dollars. Plus précisément, l'annonce de cette semaine n'est pas conçue pour régler ces manques d'argent ou ces problèmes de liquidités, mais plutôt pour permettre aux entreprises alimentaires d'investir dans leurs activités.

Les pressions permanentes que nous subissons vont sans doute détruire certaines entreprises et les mener à la faillite, ce qui aura des répercussions sur la disponibilité, l'abordabilité et la souveraineté alimentaire. Pour être franche, comme les Canadiens continueront de s'alimenter, si nous ne faisons rien, nous constaterons que les comptoirs de nos épiceries sont de plus en plus remplis de produits d'origine étrangère.

Que faisons-nous? Le 24 février, 14 associations de transformateurs d'aliments, qui représentent essentiellement la totalité de l'industrie, ont écrit au premier ministre et à la ministre de l'Agriculture afin de souligner nos préoccupations. Nous avons suggéré que le gouvernement fédéral envisage sérieusement d'élargir les programmes d'urgence en vigueur afin qu'ils soient mieux adaptés aux entreprises de notre industrie, qui subissent véritablement des pressions liées aux liquidités. Nous avons également suggéré que le gouvernement fédéral envisage de prendre des mesures plus créatives, comme des crédits d'impôt pour permettre aux entreprises de contrebalancer au moins les coûts supplémentaires que la COVID-19 leur a occasionnés.

Dans les mois et les années à venir, nous devons sérieusement jeter un coup d'œil à la façon dont notre système alimentaire est structuré et appuyé. Cette pandémie a amplifié l'importance et la fragilité du système alimentaire. Elle a aussi mis en évidence quelques-uns de ses importants points faibles. Nous ne résoudrons pas ces problèmes en adoptant des approches à court terme qui maintiennent le statu quo.

J'ai remarqué que le ministre Bains avait annoncé ce matin la création du Conseil sur la stratégie industrielle, afin que ce conseil étudie l'incidence de la COVID-19. J'espère sincèrement que le conseil compte une personne issue du plus important secteur manufacturier du Canada, une personne qui comprend vraiment comment le système alimentaire et la transformation des aliments fonctionnent.

Je souhaite conclure mes propos en vous communiquant le message le plus important qui soit, et ce message concerne nos travailleurs. Depuis deux mois, pendant que la pandémie ravage la planète, les travailleurs de l'alimentation continuent de se rendre au travail afin que nous puissions nous procurer de la nourriture. Nos travailleurs sont des héros, mais ils ne sont pas dotés de superpouvoirs. Malgré tous nos efforts, ils tombent malades. Malheureusement, comme nous l'avons maintenant appris, trois travailleurs canadiens de l'alimentation sont décédés après avoir contracté la COVID-19. Nous offrons à leur famille et leurs collègues nos plus sincères condoléances.

Nous demandons que vous, qui êtes des chefs de file de l'industrie, nous aidiez à faire en sorte que le premier ministre et le public comprennent et reconnaissent les efforts que ces travailleurs déploient et les avantages qu'ils apportent à chacun d'entre nous en s'assurant que nous avons des aliments dans nos garde-manger.

Merci beaucoup.

• (1425)

**Le président:** Merci, madame Sullivan.

Maintenant, nous cédonc la parole aux représentants de la Fédération canadienne de l'agriculture, c'est-à-dire à Mme Mary Robinson, présidente, et à M. Scott Ross, directeur exécutif adjoint.

La parole est à vous pendant un maximum de 10 minutes.

**Mme Mary Robinson:** Merci, monsieur le président. Nous aimerions également remercier les membres du Comité. Nous vous sommes reconnaissants de l'occasion qui nous est donnée de nous entretenir avec vous aujourd'hui.

Je m'appelle Mary Robinson, et je suis agricultrice. Mon exploitation agricole est une ferme de l'Île-du-Prince-Édouard qui appartient à ma famille depuis six générations, et je suis présidente de la Fédération canadienne de l'agriculture, la plus grande organisation agricole générale au Canada.

J'aimerais commencer par remercier les gouvernements canadiens, de tous les ordres, et reconnaître le travail qu'ils accomplissent. Les fonctionnaires et les élus travaillent 24 heures par jour et sept jours par semaine afin d'aider les Canadiens et d'assurer notre sécurité pendant cette période difficile. Le gouvernement fédéral a conçu et exécuté de nombreux programmes à l'intention des entreprises et des particuliers canadiens. Nous discutons aujourd'hui de la façon dont nous pouvons mettre à profit cette ingénuité et cet engagement pour assurer un approvisionnement en nourriture suffisant et pour appuyer nos agriculteurs.

La première vague de la COVID-19 a exposé au grand jour les points faibles de l'accès à l'alimentation au Canada et le fait qu'ils pourraient entraîner des catastrophes. S'il y a une deuxième vague de la maladie dans les mois à venir ou si une pandémie semblable survient dans les années à venir et que nous n'avons pas réglé les problèmes de l'approvisionnement en nourriture dont nous sommes venus discuter aujourd'hui, nous risquons de vivre des tragédies économiques et humaines.

En tant que chefs de file, nous avons l'obligation de nous préparer au pire et de faire ce qu'il y a de mieux pour notre pays. Les jours et les semaines à venir seront cruciaux si nous voulons assurer la protection de notre approvisionnement en aliments canadiens aujourd'hui et demain.

Les agriculteurs travaillent quotidiennement dans le but de mettre de la nourriture de qualité sur la table de tous les Canadiens. Les Canadiens tiennent cela pour acquis, et ils le devraient, car les agriculteurs ne laissent pas tomber les Canadiens.

Cependant, la COVID a mis en péril la production alimentaire, la chaîne d'approvisionnement et l'accès aux aliments, et la crise alimentaire est susceptible de s'aggraver au cours des prochains mois si d'autres mesures ne sont pas prises de toute urgence. La FCA demande qu'un plan d'intervention en cas d'urgence soit élaboré, un plan qui, en ciblant des investissements dans certains secteurs clés, donnerait aux agriculteurs la confiance nécessaire pour surmonter leurs présentes difficultés.

D'abord et avant tout, il faut accorder des fonds d'urgence pour régler les problèmes liés à l'approvisionnement en aliments essentiels en mettant immédiatement en œuvre des programmes ciblés qui visent à aider les secteurs touchés à relever ces défis sans précédent. Il y a plus de deux semaines maintenant, la FCA a mené une enquête auprès d'organisations liées aux produits agricoles de l'ensemble du Canada et, à ce moment-là, ces organisations ont distingué des répercussions financières de l'ordre de 2,6 milliards de dollars qui faisaient peser des menaces pressantes sur l'approvisionnement en nourriture et sur la viabilité des exploitations agricoles des quatre coins du pays. Compte tenu de l'évolution rapide de cette crise, la portée et l'étendue de ces répercussions ne font qu'augmenter.

Deuxièmement, cette crise nous indique qu'il est maintenant temps de nous réveiller et de rectifier la série de programmes de gestion du risque d'entreprise (GRE) que le Canada offre aux producteurs, afin que ces programmes répondent adéquatement aux difficultés particulières que cette pandémie mondiale cause. Les agriculteurs ont besoin d'être convaincus qu'ils recevront, dans le cadre du programme Agri-stabilité, l'appui dont ils ont besoin pour poursuivre leurs activités agricoles, s'ils subissent des pertes financières importantes. La série de programmes de GRE n'a jamais été conçue pour gérer ce genre de crise, et le moment est maintenant venu de remédier à ces programmes. La prochaine fois, nous pourrions faire face à une crise alimentaire encore plus grave au Canada.

Enfin, d'autres mesures doivent être prises pour encourager les Canadiens à travailler dans les exploitations agricoles et les usines de transformation des aliments du Canada. Ces mesures comprennent des incitatifs financiers, mais aussi l'accès à des EPI. Cet accès est tout aussi important et, après le secteur de la santé, la priorité de cet accès devrait être accordée au secteur de l'agroalimentaire, afin que tous ses travailleurs se sentent en sécurité lorsqu'ils vont travailler.

Les systèmes alimentaires du monde entier sont sous pression en raison des difficultés sans précédent et des conditions d'exploitation intenables auxquelles ils font face. Ces problèmes entraînent des perturbations des chaînes d'approvisionnement, des pertes de marchés et des incertitudes en matière de main-d'œuvre qui menacent l'intégrité d'un grand nombre de chaînes d'approvisionnement du monde entier. Récemment, l'ONU a mis le monde en garde contre « de multiples famines aux proportions bibliques », et l'Organisation a indiqué que la COVID pourrait mener 130 millions de personnes au bord de la famine.

Les Canadiens et des consommateurs partout dans le monde ont toujours été en mesure de compter sur les agriculteurs canadiens pour produire des aliments, mais, aujourd'hui, les agriculteurs canadiens demandent que le gouvernement fédéral leur apporte immédiatement une aide afin qu'ils puissent continuer d'assumer cette responsabilité. Sans cette aide, les consommateurs canadiens peuvent s'attendre à voir baisser la quantité et la variété des aliments qu'ils trouvent dans les comptoirs de leurs épiceries locales et à voir les prix des aliments grimper dans les mois à venir. De plus, si les agriculteurs ne reçoivent pas cette aide, cela compromettra leur capacité d'exporter des produits et de contribuer à atténuer l'imminente crise mondiale en matière de sécurité alimentaire.

En dépit des difficultés financières qu'affrontent un grand nombre de personnes pendant cette crise véritablement mondiale, tous s'efforcent de manger trois repas par jour. Les agriculteurs canadiens veulent faire tout en leur pouvoir pour contribuer à offrir aux Canadiens l'accès à une gamme complète de produits alimentaires canadiens abordables et de bonne qualité.

Pour atteindre cet objectif, il faut que les agriculteurs canadiens puissent surmonter des obstacles imprévus, de nouveaux coûts exorbitants et une immense incertitude dans les mois à venir. Il est difficile de brosser un seul tableau de ces difficultés, étant donné que l'industrie agricole canadienne est incroyablement diversifiée et compte des centaines de produits différents provenant de toutes les régions du Canada.

• (1430)

Toutefois, étant donné cette crise sans précédent, le secteur a aussi un énorme défi à relever, puisqu'il n'existe pas de solution unique pour régler toute la gamme de difficultés qu'il devra affronter. Nous avons vu les circuits de distribution disparaître pour les producteurs de poisson, de champignons et de pommes de terre, pour ne nommer que ceux-là. Ces producteurs ont perdu leur réseau de distribution et risquent maintenant d'assister à une chute des prix et à une baisse de production tandis qu'ils restent pris avec des stocks excédentaires. Nous demeurons dans l'incertitude quant à la possibilité d'embaucher de la main-d'œuvre, ce qui force les horticulteurs à prendre des décisions délicates quant aux quantités qu'ils vont planter — si même il vaut la peine de le faire cette année — ou s'ils auront le personnel voulu jusqu'à la fin de la saison.

Nous continuons d'avoir des problèmes avec les partenaires qui nous suivent dans la chaîne d'approvisionnement. Par exemple, un certain nombre d'usines de transformation du bétail ont dû fermer, ce qui fait monter les coûts et réduit les possibilités de mise en marché. Le bien-être des animaux est aussi en cause, et bien des éleveurs risquent d'être obligés de supprimer leurs animaux, une solution de dernier recours qui serait vraiment déplorable. Pendant ce temps, les agriculteurs des quatre coins du Canada, tout comme nos partenaires de la transformation, assument des coûts exorbitants et une réduction du rendement pour mettre en place des mesures de santé publique essentielles. Ce sont eux qui assument ces coûts et ils n'ont aucun moyen de les récupérer.

Malgré la diversité du secteur, beaucoup d'agriculteurs réclament l'aide accordée en raison de la COVID-19, pour découvrir qu'ils n'y sont pas admissibles. Soit la somme de leurs revenus empêche les agriculteurs de se qualifier pour la subvention salariale, soit leur structure d'exploitation ne leur donne pas droit au Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes, soit les mesures d'urgence prises par le Canada ne s'appliquent pas à eux parce qu'ils produisent un bien absolument essentiel. Quoi qu'il en soit, les mesures existantes n'aident pas les agriculteurs à prendre des mesures urgentes en vue de parvenir quand même à mettre du pain sur la table des Canadiens.

Quant aux mesures qui ont été conçues pour aider les agriculteurs, nous voulons d'abord faire savoir que nous apprécions que le gouvernement ait fait diligence pour que les agriculteurs puissent rapidement faire venir des travailleurs étrangers temporaires. Nous savons que ce travail se poursuit. Cela dit, le risque toujours présent d'une insuffisance de permis de travail pourrait nuire à l'arrivée des travailleurs. Les agriculteurs demeurent donc dans l'incertitude.

Nous avons aussi été heureux de voir le gouvernement prendre rapidement des mesures pour régler le problème de liquidités du secteur par l'intermédiaire de Financement agricole Canada et du Programme de paiements anticipés. Malheureusement, beaucoup d'agriculteurs canadiens ne sont pas en mesure de s'endetter davantage dans un contexte aussi incertain. En pensant aux plus récentes annonces, je dois dire que nous sommes contents de voir les mesures prises pour régler un certain nombre des problèmes dont j'ai parlé, mais que force est d'admettre, après discussion avec les intéressés des secteurs touchés, qu'elles ne suffisent pas devant l'ampleur des difficultés qu'elles visent à régler.

Pour ce qui est de la gestion des risques de l'entreprise, quand je regarde la collaboration dont ont fait preuve tous les gouvernements et ce qui a été fait pour mobiliser les ressources en réponse à cette crise sanitaire sans précédent, je dois applaudir tous les ordres de gouvernement pour leur volonté de protéger la santé des Canadiens. Ils ont montré ce qu'il est possible de faire dans l'urgence, si nous travaillons ensemble.

Cependant, la grande priorité doit être de préserver et rétablir les chaînes d'approvisionnement agroalimentaires du Canada. Pourtant, quand les agriculteurs réclament que les problèmes liés à la production d'aliments soient réglés dans le cadre d'une collaboration fédérale-provinciale-territoriale, ils se font dire de se tourner plutôt vers les programmes de gestion des risques de l'entreprise. Or, les agriculteurs ont toujours dénoncé ces programmes comme étant inadéquats, et ceux-ci n'ont jamais été conçus pour répondre à une crise sans précédent touchant la totalité du secteur agroalimentaire et représentant des difficultés aussi aiguës sur le plan de la distribution.

En conclusion, les agriculteurs canadiens sont fiers de pouvoir dire qu'ils nourrissent les Canadiens tous les jours. Chaque bouchée que vous prendrez aujourd'hui, comme ce fut le cas tous les jours de votre vie, provient originalement d'une ferme. Comme la plupart des secteurs de l'économie canadienne, le secteur agricole est durement frappé par la crise sans précédent causée par la COVID-19.

Nous travaillerons toujours en partenariat avec le gouvernement pour assurer à tous les Canadiens un approvisionnement constant en aliments nutritifs et abordables.

Je vous remercie de m'avoir accordé de votre temps, et je suis prête à répondre à toute question que vous pourriez avoir.

• (1435)

**Le président:** Merci, madame Robinson.

Nous allons commencer par une période de questions d'une durée de six minutes par intervenant.

Monsieur Soroka, vous avez six minutes.

**M. Gerald Soroka (Yellowhead, PCC):** Je suis désolé. Je ne me rendais pas compte que je serais le premier. Je croyais que ce serait John Barlow.

**Le président:** C'est moi qui suis désolé. Je regarde le programme de la deuxième heure. En effet, ce devrait être M. Barlow.

Êtes-vous prêt à intervenir, monsieur Barlow?

**M. John Barlow (Foothills, PCC):** Oui, monsieur le président. Je vous remercie.

**Le président:** Mes excuses. Vous avez la parole.

**M. John Barlow:** Ça va. Je sais que M. Soroka aurait été prêt également.

Je remercie les témoins de leurs exposés. Ils ont mis en lumière un bon nombre de préoccupations que nous avons essayé de faire valoir. Plusieurs des programmes offerts actuellement par le gouvernement ne sont pas accessibles pour les agriculteurs, pour différentes raisons. Le monde de l'agriculture a une structure commerciale qui lui est propre et une situation financière particulière.

Madame Robinson, je vais commencer avec vous. J'ai apprécié les commentaires que vous avez formulés après que le ministre de l'Agriculture a annoncé certains de ses programmes d'aide, au début de la semaine. Ces programmes sont loin d'atteindre les 2,6 milliards de dollars que vous réclamiez. Vous avez dit que c'était comme de proposer un seau d'eau pour éteindre une maison en flammes. En quoi ces programmes sont-ils insuffisants pour combler les besoins de l'agriculture? Pourquoi avoir fait un tel commentaire?

• (1440)

**Mme Mary Robinson:** Merci de me poser la question, monsieur Barlow.

Prenons l'industrie du porc. On avait jugé que, pour qu'elle soit... De toute évidence, aucune des demandes formulées pour un total de 2,6 milliards de dollars ne vise à permettre aux gens d'en sortir gagnants. Cette somme permettrait aux agriculteurs de survivre. Prenons les 50 millions de dollars qui ont été offerts aux producteurs de porc et de bœuf. La somme est bien inférieure aux plus de 800 millions de dollars dont ils jugeaient avoir besoin simplement pour conserver leurs troupeaux ou juste pour survivre à la COVID.

Nous sommes généralement sur la corde raide. Nous sommes très heureux que le gouvernement ait accordé de l'aide au secteur de l'agriculture, et nous remercions le premier ministre d'en avoir parlé aux médias. Nous sommes également contents de l'entendre dire que ce n'est qu'un début.

Nous tâchons simplement de faire comprendre le sentiment d'urgence. Nous avons besoin d'argent maintenant. Les gens doivent nourrir les animaux qui étaient censés partir à l'abattoir. Le bien-être des animaux est en jeu, et les agriculteurs se demandent comment ils feront pour subsister durant cette période.

**M. John Barlow:** Vous avez parlé du premier ministre. Celui-ci a fait une observation intéressante durant la période des questions, hier. Il a dit que les agriculteurs devraient être contents de payer la taxe sur le carbone parce que, en fait, ils en tirent un revenu. Vous avez dit qu'ils assumaient les coûts, et nous avons souligné le fait qu'on pourrait aider les agriculteurs en les exemptant de la taxe sur le carbone. Cela ferait plus d'argent dans leur poche.

Au début de l'année, j'ai inscrit une question au *Feuilleton* pour obtenir les données du ministère sur l'impact qu'avait la taxe sur le carbone dans le monde agricole. J'ai vraiment été renversé d'apprendre, en recevant la réponse la semaine dernière, que ces données étaient secrètes. Apparemment, l'impact de la taxe carbone sur l'agriculture serait un genre de secret national.

J'aimerais avoir votre opinion là-dessus. Croyez-vous que les agriculteurs devraient connaître l'impact de cette taxe? Croyez-vous que, durant cette pandémie, les agriculteurs devraient être reconnaissants parce qu'ils tirent un revenu de la redistribution de la taxe sur le carbone?

**Mme Mary Robinson:** Je n'étais pas préparée à parler de la taxe sur le carbone aujourd'hui. J'étais prête à parler de la COVID. Je crois que le message, c'est que nous voulons continuer à travailler avec le gouvernement. J'espère que nous aurons un élan et que nous pourrions trouver des mécanismes — quels qu'ils soient — pour offrir un filet de sécurité et ainsi permettre à nos producteurs d'aller de l'avant avec la saison de croissance.

Au bout du compte, nous devons investir des centaines de millions de dollars dans l'engrais, les graines, le carburant, l'équipement et les gens, et faire les semis, et tout cela est difficile à faire si nous risquons la faillite en cas de problème sur la ferme. Nous devons avoir un filet de sécurité.

**M. John Barlow:** Merci.

Vous soulevez un point intéressant. Selon l'article de Sylvain Charlebois paru la semaine dernière ou celle d'avant, sans une aide immédiate, nous pourrions perdre jusqu'à 15 % de nos fermes au cours de la saison. Cela aura une grande incidence sur notre sécurité alimentaire et certainement sur le prix des articles en épicerie, sans oublier — comme l'a fait valoir Mme Citeau — la possibilité pour nous de répondre à la pénurie mondiale d'aliments qui pourrait en résulter.

À quel point la crise financière à laquelle fait face le secteur agricole est-elle réelle? Est-ce que ce pourcentage avancé par M. Charlebois est exact?

**Mme Mary Robinson:** Nous avons nous aussi vu ce pourcentage. En termes de chiffres, cela représente environ 30 000 fermes que nous pourrions perdre à cause de la COVID cette année. En ce qui a trait aux conséquences, elles se feront certainement sentir sur les aliments, mais aussi de façon plus large dans les régions rurales du Canada. L'agriculture fait partie intégrante du Canada rural et constitue la base de notre économie.

Je ne sais pas comment ce calcul a été fait, monsieur Barlow, mais nous pourrions vous transmettre d'autres renseignements ultérieurement.

**M. John Barlow:** Madame Citeau, voulez-vous répondre à cette question, rapidement? Vous avez parlé du moteur de croissance de l'agriculture, mais sans une aide financière, si nous perdons ces 30 000 fermes, quelles seront les conséquences sur nos débouchés commerciaux?

• (1445)

**Le président:** En 10 secondes, s'il vous plaît.

**Mme Claire Citeau:** Je ne crois pas pouvoir faire de commentaire sur les revenus et les contributions financières. Nos membres sont mieux placés que moi pour en parler, mais j'aimerais dire que la diversification et l'accès commercial pour lutter contre le protectionnisme seront peut-être encore plus difficiles. Nous ne pouvons pas faire la promotion de la concurrence au Canada si nous sommes exclus de la croissance de l'étranger qui finira par revenir, et des stimuli associés à la concurrence.

**Le président:** Merci, madame Citeau.

Nous passons maintenant à la deuxième série de questions. Kody Blois est notre prochain intervenant. Vous disposez de six minutes.

Allez-y, monsieur Blois.

**M. Kody Blois (Kings—Hants, Lib.):** Merci, monsieur le président, et merci à tous nos témoins de leur participation à la réunion d'aujourd'hui. Nous sommes heureux de vous entendre.

Mes premières questions s'adressent à Mme Robinson. D'autres témoins ont abordé le sujet, mais rapidement, j'aimerais savoir si tous les secteurs de l'agriculture sont touchés de façon négative par la COVID-19.

**Mme Mary Robinson:** Nous savons qu'il y a une grande diversité au Canada, non seulement en ce qui a trait aux produits, mais aussi en ce qui a trait à la façon dont les choses se passent dans les régions. Nous savons que pour certains produits, les dommages sont importants, et que leur degré varie. Ici, à l'Île-du-Prince-Édouard, nous avons beaucoup de producteurs de patates et nous faisons face à une grande incertitude alors que nous songeons aux investissements pour les plantations de l'année prochaine. Nous savons que les producteurs de champignons ont jeté des millions de livres de produits. Nous savons que les serres...

**M. Kody Blois:** Je suis désolé de vous interrompre, madame Robinson, mais j'ai plusieurs questions.

J'entends dire que la situation varie et n'affecte pas tout le monde. Certains secteurs s'en sortent mieux que d'autres. Pourriez-vous nous parler de ces secteurs qui se portent mieux?

**Mme Mary Robinson:** Je crois que dans l'Ouest canadien, l'expédition se passe de façon fluide pour les producteurs de grains. Pour les autres secteurs, je ne suis pas certaine.

Monsieur Ross, est-ce qu'il y a un secteur qui vous vient en tête?

**M. Scott Ross:** J'aimerais revenir sur les propos de Mme Robinson. Nous comprenons qu'une grande incertitude plane toujours sur les producteurs de grains, pour l'avenir. Selon ce que nous comprenons, les choses se passent plutôt bien dans ce secteur. Toutefois, comme vous le savez, la situation peut évoluer assez rapidement. Je crois que ce secteur gère la situation assez bien, dans une certaine mesure.

**M. Kody Blois:** Madame Robinson, dans votre exposé, vous avez dit que vous vouliez voir la PCU élargie. Selon ce que je comprends, la Fédération canadienne de l'agriculture souhaite que tous les travailleurs agricoles soient admissibles à la PCU. Est-ce que j'ai bien compris?

**Mme Mary Robinson:** Nous voulons la mise en place d'incitatifs financiers pour attirer les personnes déplacées ou celles qui ont perdu leur emploi à venir travailler à la ferme. Nous croyons qu'il faut certains outils financiers pour ce faire, parce qu'il faut encourager les gens à sortir de chez eux pour retourner au travail.

**M. Kody Blois:** Qu'en est-il de l'annonce du premier ministre de cette semaine au sujet des 4 milliards de dollars destinés aux travailleurs essentiels? Cela comprend certains travailleurs agricoles. Rapidement, dites-nous comment se passent vos discussions avec les provinces en vue de l'obtention d'une partie de ces fonds.

**Mme Mary Robinson:** Monsieur Ross, pourriez-vous nous en parler? Je n'ai pas toute l'information à ce sujet.

**M. Scott Ross:** Oui. À l'heure actuelle, en tant qu'organisation nationale, nous ne prenons pas d'engagement direct avec les gouvernements provinciaux. Nous avons toutefois encouragé nos membres à songer à la majoration salariale à titre de mesure incitative, et à aborder la question avec leurs gouvernements respectifs pour voir ce qui est possible.

Nous espérons que certaines mesures incitatives pourront être prises par l'entremise de cette structure, oui.

**M. Kody Blois:** Madame Robinson, vous avez parlé des 250 milliards de dollars qui ont été octroyés, mais qui n'étaient pas

disponibles pour l'agriculture, dans une large mesure. Je comprends que dans certaines circonstances, c'est peut-être bien le cas, mais savez-vous combien de fermes ont eu accès au Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes jusqu'à présent, et qui répondent au critère de la masse salariale de 20 000 \$?

Est-ce que vos membres vous ont parlé de leur participation à ce programme?

**Mme Mary Robinson:** Plusieurs membres nous ont dit avoir eu de la difficulté à y accéder en raison de la structure de leur entreprise.

**M. Kody Blois:** Certains membres ont cette masse salariale de 20 000 \$ à 1,5 million de dollars, et peuvent en profiter, non?

**Mme Mary Robinson:** Je crois que oui, et nous avons aussi de grands exploitants pour qui ces fonds ne sont peut-être pas assez importants en vue de maintenir les opérations. La situation varie.

**M. Kody Blois:** J'aimerais parler des 2,6 milliards de dollars auxquels vous avez fait référence. On en a beaucoup entendu parler dans les médias.

J'ai consulté votre site Web aujourd'hui. Où puis-je trouver ce rapport? Est-il public?

● (1450)

**Mme Mary Robinson:** Nous l'avons présenté au gouvernement. Ce sont nos documents relatifs aux préparatifs d'urgence pour la stratégie.

En ce qui a trait aux calculs, je ne sais pas si ces chiffres ont été rendus publics ou non pour l'instant.

Monsieur Ross, le savez-vous?

**M. Kody Blois:** Je n'ai pas pu les trouver. Si vous pouviez les transmettre au Comité, nous vous en serions reconnaissants.

J'aimerais parler de l'approche visant le recours à un plan de préparation aux situations d'urgence dans le domaine agroalimentaire. Vous y avez fait référence. Vous avez parlé de diverses mesures, comme le fonds d'urgence et la mesure de relance de 5 % d'Agri-investissement destinées à tous les agriculteurs.

Savez-vous combien cela coûterait? Bien sûr, il y a le fonds d'urgence de 2,6 milliards de dollars. Vous avez parlé d'amener le programme Agri-stabilité à 85 %. J'en entends parler dans ma circonscription et j'en suis heureux. Savez-vous combien coûteraient ces mesures en tout?

**Mme Mary Robinson:** Je crois que nous le savons pour Agri-investissement. C'est 1 milliard de dollars, je crois?

Monsieur Ross, est-ce bien cela?

**M. Scott Ross:** Oui, c'est 1 milliard de dollars.

**Mme Mary Robinson:** Pour répondre à votre question, monsieur Blois, vous nous demandiez quel serait le coût de...

**M. Kody Blois:** J'aimerais connaître le coût total. Huit mesures différentes ont été présentées. Nous savons que le programme Agri-stabilité coûte environ 1,6 milliard de dollars par année. Je voulais savoir si le coût associé à la marge de référence de 85 % avait été pris en compte dans votre proposition au gouvernement.

**Mme Mary Robison:** Monsieur Ross.

**M. Scott Ross:** Je peux répondre à votre question.

Comme le programme Agri-stabilité est fondé sur la demande, il est difficile d'en évaluer le coût; la situation change et le coût aussi.

Ces huit mesures auxquelles vous faites référence ont été désignées il y a environ six semaines et les choses ont beaucoup changé depuis. Certains enjeux comme l'accès à l'équipement de protection individuelle et son coût continuent d'évoluer, mais selon ce que nous comprenons — et d'après les propos de la ministre —, l'augmentation du programme Agri-stabilité entraînerait des coûts d'environ 400 millions de dollars.

**M. Kody Blois:** J'aimerais poser une dernière question, si possible, monsieur le président.

La Subvention salariale d'urgence...

**Le président:** Nous n'avons plus de temps. J'en suis désolé, monsieur Blois. Je dois passer au prochain intervenant.

[Français]

Monsieur Perron, vous avez la parole pour six minutes.

**M. Yves Perron (Berthier—Maskinongé, BQ):** Bonjour, tout le monde.

Je remercie les témoins de leur présence.

Madame Sullivan et monsieur Donaldson, vous avez mentionné que vous n'aviez que peu de reconnaissance et de soutien et que le coût des adaptations s'élevait à plus de 800 millions de dollars.

J'imagine que lorsque vous avez entendu les annonces faites cette semaine et que vous avez été déçus. En particulier, de quoi avez-vous besoin de plus? Vous avez parlé de la détermination des faiblesses structurelles. En 30 secondes, pouvez-vous m'en dire davantage à ce sujet?

[Traduction]

**Mme Kathleen Sullivan:** Premièrement, nous avons exprimé dans une lettre au premier ministre que la meilleure façon d'aborder les problèmes en matière de liquidités auxquels font face les entreprises alimentaires était probablement les programmes d'urgence établis en réponse à la pandémie de la COVID-19, pour aider les divers secteurs.

Le problème, c'est que comme les programmes se fondent sur les revenus, nous n'y sommes pas admissibles. Ce ne sont pas nos revenus qui sont touchés, mais bien les coûts, qui augmentent. Si l'on pouvait modifier les conditions de la Subvention salariale d'urgence du Canada, par exemple, même si ce n'était que pour les infrastructures essentielles ou critiques, afin qu'elles se fondent sur les revenus nets, cela aiderait de nombreuses entreprises.

On peut aussi avoir recours aux crédits d'impôt. On pourrait offrir un crédit d'impôt aux entreprises pour les coûts qu'elles ont dû assumer, surtout les organisations à infrastructures essentielles qui doivent maintenir leurs activités. Ces organisations devraient pouvoir compenser les coûts au bout du compte.

En ce qui a trait aux défis...

[Français]

**M. Yves Perron:** Un instant, s'il vous plaît, madame Sullivan.

Monsieur le président, il n'y a pas d'interprétation en français depuis le début de l'intervention de Mme Sullivan.

J'aimerais que mon temps de parole ne soit pas réduit à cause de cet arrêt.

**Le président:** Est-ce que quelqu'un des services techniques peut régler ce problème?

**M. Richard Lehoux (Beauce, PCC):** Monsieur le président, c'était la même chose de mon côté.

**Le président:** D'accord, monsieur Lehoux.

Excusez-moi, monsieur Lehoux, je viens juste de voir que vous aviez levé la main. Je m'apprêtais à intervenir, mais, si j'avais su que votre intervention était en lien avec l'interprétation, je serais intervenu immédiatement.

Attendons de voir ce que vont faire les techniciens.

**M. Yves Perron:** Est-ce que je peux poursuivre, monsieur le président?

• (1455)

**Le président:** Essayez, monsieur Perron.

**M. Yves Perron:** D'accord, je continue.

Madame Sullivan, je crois que vous étiez sur le point de nous parler des faiblesses structurelles que vous avez relevées.

[Traduction]

**Mme Kathleen Sullivan:** Oui, nous avons ciblé trois principales faiblesses pendant la pandémie. Nous les connaissions avant, mais elles sont maintenant amplifiées.

La première est, à mon avis, un grand manque de compréhension à l'égard du fonctionnement du système alimentaire du Canada. Nous savons que de plus en plus de consommateurs habitent dans les centres urbains et qu'ils ont en quelque sorte oublié d'où viennent leurs aliments. Je crois que c'est aussi le cas de nos décideurs. Environ 95 % des ressources d'Agriculture et Agroalimentaire Canada — de son personnel — se centrent sur l'agriculture primaire. C'est important, mais ce que nous n'avons pas, c'est un ministère qui se centre sur l'ensemble du système alimentaire et qui comprend comment ce système fonctionne.

Nous avons aussi un problème de concentration élevée dans le secteur de la vente au détail au pays. C'est pratiquement impossible. Nous sommes les preneurs de prix dans de nombreux cas, mais 90 % des entreprises alimentaires du Canada sont des petites ou moyennes entreprises, et n'ont tout simplement pas le pouvoir de négocier sur un pied d'égalité avec les grandes entreprises de détail.

Enfin — et c'est un problème constant au Canada —, il y a la compétence partagée entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux et territoriaux. Je sais que nous devons tous conjuguer avec cela, mais nous sommes en situation de crise, et c'est comme si notre pays était en guerre. Il ne faut pas que les représentants du gouvernement se renvoient la balle en disant que cela relève du gouvernement provincial et qu'ils n'y peuvent rien, en nous laissant nous débrouiller pour trouver les réponses. Je comprends que c'est difficile, mais nous devons travailler ensemble et trouver de meilleures façons de lier les communications. Nous n'avons pas le temps d'attendre que tout cela soit démêlé.

[Français]

**M. Yves Perron:** C'est bien, merci beaucoup.

Effectivement, nous connaissons bien les problèmes de chevauchement.

Madame Robinson, vous avez parlé des problèmes concernant les programmes actuels. Je crois que, comme plusieurs d'entre nous, vous êtes un peu fatiguée de vous faire dire qu'il y a les programmes actuels qu'on pourrait utiliser.

Pouvez-vous me dire ce qui ne fonctionne pas? Comment un fonds d'urgence pourrait-il remédier au fait que de petites entreprises agricoles n'ont pas accès à l'aide actuellement et qui en ont besoin? Je pense, entre autres, à une demande de la Fédération de la relève agricole du Québec qui a été formulée à cet effet.

[Traduction]

**Mme Mary Robinson:** Je demanderais à M. Ross d'intervenir. C'est l'expert de la Fédération en matière de gestion des risques de l'entreprise.

**M. Scott Ross:** En ce qui a trait à la gestion des risques de l'entreprise, notre principale préoccupation c'est qu'à l'heure actuelle, environ 31 % des agriculteurs canadiens se prévalent du programme Agri-stabilité. Cela témoigne du nombre d'agriculteurs qui n'ont pas confiance en la capacité du programme de répondre aux risques auxquels ils doivent faire face au cours d'une année normale, encore moins en situation de crise sans précédent comme celle que nous vivons.

En ce qui a trait à Agri-investissement, je crois qu'il est essentiel de vérifier dans quelle mesure le financement de 1,6 milliard de dollars vise les secteurs qui risquent d'être touchés le plus durement par la crise. Ensuite, plusieurs secteurs comme l'industrie équestre et les éleveurs de chevaux n'ont pas accès à ces programmes dans une large mesure, parce qu'ils ne peuvent obtenir un numéro d'enregistrement d'entreprise agricole dans leur province, pour diverses raisons.

La situation entraîne une myriade d'enjeux — un ensemble d'enjeux très complexe —, mais nous travaillons depuis plusieurs années à la mise en place de mesures ciblées pour répondre à ce besoin. Nous croyons qu'en situation de crise comme celle que nous vivons, il faut une intervention plus rapide, d'où l'importance du fonds d'urgence auquel vous avez fait référence.

[Français]

**M. Yves Perron:** Je vous remercie beaucoup.

D'après ce que nous ont dit tous les intervenants, je crois comprendre que l'aide fédérale actuelle est nettement insuffisante.

Madame Citeau, vous avez parlé de notre rapport de concurrence avec les entreprises américaines qui, elles, comparativement à ce qui se passe ici, reçoivent une aide assez importante de leur gouvernement.

Quelles seront les répercussions de cela à court terme, maintenant pendant la crise, mais aussi au lendemain de la crise?

**Le président:** Veuillez répondre très rapidement, madame Citeau.

**Mme Claire Citeau:** Nos producteurs de grains — de soja et de maïs, en particulier — voient déjà des effets importants de la distorsion sur les marchés.

• (1500)

**Le président:** Je vous remercie, madame Citeau et monsieur Perron.

Monsieur MacGregor, vous avez la parole pour six minutes.

[Traduction]

**M. Alistair MacGregor (Cowichan—Malahat—Langford, NDP):** Oui, merci, monsieur le président. Merci à tous nos témoins de comparaître aujourd'hui. Il est vraiment formidable de tous vous revoir sur cette plateforme.

Le thème de mes questions sera la résilience: comment pouvons-nous la renforcer dans le système? Je pense que tous nos témoins ont décrit les faiblesses dans notre système, et je suis très intéressé non seulement par la façon de les éliminer à court terme, mais aussi par le genre de mesures que nous devons prendre pour pouvoir mieux amortir les chocs à long terme.

Je vais commencer par Aliments et boissons Canada. Je tiens vraiment à vous remercier, tout d'abord, de mentionner nos travailleurs. Je pense qu'il est très important d'expliquer le travail qu'ils font au nom de tous les Canadiens et les dangers auxquels ils s'exposent et exposent leurs familles lorsqu'ils retournent à la maison. Je pense que ce sont vraiment les héros méconnus de la situation que nous traversons.

J'ai aussi pris bonne note de ce que vous avez dit sur les décideurs, à savoir qu'ils n'ont parfois pas l'expertise nécessaire. Cependant, quand vous regardez la situation de l'industrie au Canada et ce que la pandémie vous fait subir, je veux vraiment savoir quelle est la solution pour faire face aux chocs à l'avenir.

Quel genre de mesures devons-nous incorporer dans notre système? Nos centres de transformation alimentaire sont-ils devenus trop centralisés? Devons-nous les éloigner un peu plus de manière à ce que d'autres usines puissent prendre la relève si une ferme ses portes.

Je suis juste curieux d'entendre toutes les idées novatrices que votre association pourrait suggérer au Comité quant à la façon d'amortir les chocs à l'avenir.

**Mme Kathleen Sullivan:** Oui, merci beaucoup, et je vais juste me faire exactement l'écho de ce que vous avez dit. Il ne fait aucun doute qu'au cours des huit dernières semaines... Je parle tous les jours à des entreprises alimentaires, et l'engagement de leurs travailleurs, envers non seulement les entreprises, mais aussi les Canadiens, est vraiment touchant.

À propos de ce que nous devons faire, je pense que la première chose qui m'a frappé lorsque la pandémie a commencé est l'absence totale de plan pour le système alimentaire. De toute évidence, des mesures devaient être prises pour faire face à la pandémie, et je ne les remets pas en question. L'une de ces mesures était essentiellement de fermer l'économie, si je puis dire, mais nous n'avions pas de plan sur les mesures à prendre pour l'infrastructure essentielle. Nous en avons donc besoin d'un et nous ne pouvons pas nous contenter de belles paroles. Nous devons nous asseoir pour dresser un portrait du système alimentaire, des fermes — y compris leurs intrants — jusqu'aux services de détail et aux services alimentaires, pour que nous puissions vraiment commencer à cerner les maillons faibles.

Chose certaine, il y a environ 10 secteurs distincts dans la fabrication de produits alimentaires, dont évidemment la viande, le pain et les produits laitiers. Le niveau d'intégration varie beaucoup dans chacun d'eux. Leur emplacement au pays varie également beaucoup, et je pense que nous devons y jeter un coup d'œil pour avoir une bonne idée de chaque secteur. Vous savez, nous sommes des entreprises privées. Nous pouvons faire beaucoup pour collaborer et coopérer, mais je pense que nous pouvons nous préparer, et si nous comprenons mieux ce à quoi nous ressemblons et comment nous sommes organisés, je pense que cela nous aidera.

Une autre chose que nous devons absolument faire — c'était un problème avant —, c'est innover. En tant qu'industrie, nous constituons le principal secteur manufacturier au pays, mais nous accusons un retard par rapport aux autres secteurs manufacturiers sur le plan de l'innovation et de l'automatisation, ce genre de choses.

Il est difficile de savoir le rôle que cela jouera à l'avenir, mais nous devons nous pencher là-dessus. Entre autres choses, nous devons vraiment commencer à réfléchir — nous n'y aurions probablement pas pensé avant la pandémie — à l'aménagement de nos usines de production alimentaire.

Ce n'est pas comme si nous pourrions revenir comme avant dans six mois. Nous devons pratiquer la distanciation sociale pendant longtemps. Nous n'avons pas construit nos usines en conséquence; nous les avons construites pour assurer la sécurité alimentaire. Nous devons maintenant intervenir, car cela changera notre façon de voir les choses...

Cela signifie que les entreprises devront investir beaucoup de capitaux. Un soutien sera peut-être aussi nécessaire. Vous savez, c'est difficile. Dans le cas d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, je pense que le ministère a environ 4 000 employés très fidèles, mais peut-être environ 50 parmi eux se concentrent sur la fabrication de produits alimentaires et de boissons. À Industrie, Sciences et Développement économique Canada, il y en a peut-être quatre. Une fois de plus, ils sont extrêmement intelligents et dévoués, mais nous devons en augmenter le nombre.

Si nous prenions vraiment au sérieux le système alimentaire, tant du point de vue de la sécurité alimentaire que de celui de la contribution économique et des possibilités d'exportation, nous devons maintenant commencer à joindre le geste à la parole, et je pense que nous ne l'avons pas toujours fait avant.

**M. Alistair MacGregor:** Formidable. Merci beaucoup de ces explications.

Madame Robinson, j'aimerais m'adresser à vous et à la Fédération canadienne de l'agriculture. Je suis heureux de vous revoir.

Toujours sur le thème du renforcement de la résilience, je sais que certains secteurs ont d'énormes excédents de produits étant donné que les marchés, comme vous l'avez dit, sont au point mort. Le gouvernement a annoncé un plan de, je crois, 50 millions de dollars pour acheter les excédents alimentaires et les redistribuer dans les collectivités en situation d'insécurité alimentaire. Nous n'avons pas encore beaucoup de précisions à ce sujet. Monsieur Forbes, le sous-ministre, a dit que c'est toujours un plan en cours d'élaboration.

J'aimerais savoir ce que vous en pensez et si ce plan pourrait servir de modèle pour aider les fermes à amortir les chocs à l'avenir. Nous produisons une abondance d'aliments au pays, mais de nom-

breux Canadiens ont malheureusement de la difficulté à se nourrir convenablement tous les jours.

• (1505)

**Mme Mary Robinson:** À propos de ce montant de 50 millions de dollars, lorsque nous recevons de plus amples détails à la Fédération, nous travaillerons avec nos groupes de producteurs afin qu'ils soient bien placés pour en profiter et pour faire parvenir des aliments aux gens les plus vulnérables dans notre population.

Pour ce qui est de la résilience des secteurs agricole et alimentaire pendant que nous traversons cette situation, j'aimerais souligner que nous voyons deux occasions non négligeables d'apporter des changements constructifs. La première serait une stratégie à long terme en matière de pénurie de main-d'œuvre. Je sais que vous êtes au courant du travail accompli par le Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture. Je pense que nous devons sans aucun doute y accorder plus d'attention et de financement. Il fait des merveilles. Il est très important de lui permettre de trouver davantage de solutions pour soutenir l'agriculture.

Deuxièmement...

**Le président:** Merci, madame Robinson. Je dois vous interrompre ici. Nous avons déjà pris un peu de retard.

C'est tout le temps que nous avons pour ce groupe de témoins. Je tiens vraiment à remercier tout le monde: Mme Claire Citeau, de l'Alliance canadienne du commerce agroalimentaire; Mme Kathleen Sullivan et M. James Donaldson, d'Aliments et boissons Canada; ainsi que Mme Mary Robinson et M. Scott Ross, de la Fédération.

Merci à tous.

Nous allons suspendre la séance jusqu'au prochain groupe de témoins.

• (1505)

(Pause)

• (1510)

[Français]

**Le président:** Je vous souhaite de nouveau la bienvenue. Nous allons poursuivre avec le second groupe de témoins.

Nous accueillons maintenant Mme Sylvie Cloutier, directrice générale du Conseil de la transformation alimentaire du Québec, ainsi que M. Dimitri Fraeys, vice-président au sein du même organisme.

[Traduction]

De plus, du Conseil canadien du commerce de détail, nous avons M. Jason McLinton, qui est vice-président, Division alimentation et affaires réglementaires; et de la Canadian Cattlemen's Association, nous accueillons M. Bob Lowe, le président, ainsi que M. Tyler Fulton, qui est directeur.

J'espère que tout le monde peut m'entendre.

Nous allons commencer par une déclaration liminaire de 10 minutes du Conseil de la transformation alimentaire du Québec.

• (1515)

[Français]

Madame Cloutier, vous avez la parole.

**Mme Sylvie Cloutier (directrice générale, Conseil de la transformation alimentaire du Québec):** Merci beaucoup de nous recevoir aujourd'hui.

Le Conseil de la transformation alimentaire du Québec, le CTAQ, est le principal regroupement d'entreprises dans le secteur de la transformation des aliments et des boissons. Sa mission est d'appuyer les entrepreneurs dans l'atteinte de leur plein potentiel pour assurer la pérennité de l'industrie alimentaire au Québec.

C'est le secteur qui achète plus de 70 % de tous les produits agricoles et presque 100 % des produits issus de la pêche au Québec. C'est aussi celui qui les valorise, les transforme et les emballe pour offrir des aliments de qualité et facilement accessibles aux citoyens et aux citoyennes par l'intermédiaire des épiceries, et ce, à longueur d'année. C'est le maillon crucial de la chaîne, qui se trouve entre l'agriculture primaire et le commerce de détail.

Les transformateurs d'aliments et de boissons doivent relever, depuis le début de la pandémie liée à la COVID-19, d'immenses défis immédiats, alors qu'ils gèrent la santé de leurs travailleurs et répondent à l'impératif de maintenir l'approvisionnement alimentaire du Canada dans un environnement en évolution constante et rapide.

Alors que la première phase active de la pandémie se poursuit, de nombreuses entreprises alimentaires ont cessé ou réduit leurs activités en raison de problèmes de liquidité, de l'incapacité à gérer les considérations liées à la santé ou à l'absentéisme accru des travailleurs. Ces défis auront des répercussions importantes à moyen terme et à long terme.

Dans le contexte de cette situation en évolution, il est encore tôt pour bien comprendre le risque de fermetures d'entreprises et toutes les répercussions de la crise, mais certaines entreprises signalent déjà certaines choses.

Tout d'abord, les revenus diminuent en raison de la réduction importante des ventes dans les services alimentaires. Restaurants Canada estime d'ailleurs que 53 % des restaurants ont fermé temporairement leurs portes en raison de la COVID-19 et que, dans le cas d'un restaurant sur dix, cette fermeture sera permanente. Cela a eu une incidence importante sur les transformateurs d'aliments et de boissons, et de façon encore plus marquée sur le secteur des services alimentaires. Plusieurs transformateurs alimentaires vivent la même baisse de revenu en raison des fermetures d'écoles et d'hôtels et de l'arrêt des transports aériens et des transports par train.

Par ailleurs, l'augmentation des coûts associés à la COVID-19 est directement liée à plusieurs éléments: l'augmentation de l'absentéisme; la pénurie de main-d'œuvre, les primes salariales qui ont dû être données pour conserver les employés; l'utilisation accrue de l'équipement de protection individuelle; les changements d'horaire, y compris des quarts de travail décalés et des vitesses de chaîne réduites pour obtenir un plus grand éloignement physique; l'espace-ment accru des travailleurs, qui réduit la capacité de production et augmente les coûts unitaires; les modifications non structurelles temporaires au sein des usines pour protéger les travailleurs là où l'éloignement physique n'est pas possible; l'achat d'outils de dépistage de problèmes de santé; l'augmentation des avantages sociaux, telles les subventions pour la garde d'enfants; et le recours à des services d'experts-conseils.

Dans le secteur des protéines animales, le besoin et le coût potentiels de l'abattage des animaux devraient également être préoccupants,

comme les fermetures d'usines et le ralentissement de leurs activités, qui entraînent une réduction de la capacité de transformation.

L'industrie se dit reconnaissante des programmes de soutien d'urgence annoncés par les différents ordres de gouvernement pour aider les entreprises à surmonter la pandémie de la COVID-19. Ces programmes profiteront à plusieurs entreprises alimentaires et de boissons. Cependant, certaines entreprises ne sont pas admissibles.

Le secteur alimentaire a su maintenir un approvisionnement continu tout au long de la crise, mais plusieurs entreprises arrivent au bout de leur résilience. La toute récente annonce fédérale promettant une aide de 252 millions de dollars est nettement en dessous des besoins formulés par l'ensemble du réseau. La Fédération canadienne de l'agriculture demande un fonds d'urgence estimé à 2,6 milliards de dollars, et nous avons estimé à 820 millions de dollars les coûts et les pertes pour les transformateurs alimentaires à l'échelle canadienne depuis le début de cette crise, pour la période de mars à aujourd'hui. Seulement pour les besoins en équipement sanitaire destiné à la protection des employés, on estime que les coûts atteindront 70 millions de dollars d'ici la fin de l'année 2020. Les programmes actuels ne répondent pas adéquatement aux situations exceptionnelles que nous traversons.

Notre objectif à court terme et pour les mois à venir est de faire en sorte que le plus grand nombre possible de fabricants de produits alimentaires soient admissibles aux programmes de soutien financier relatifs à la COVID-19. Si les entreprises alimentaires ferment leurs portes, rien ne garantit qu'elles rouvriront lorsque les crises sanitaire et économique se stabiliseront. Soutenir les entreprises dans l'immédiat nous donne de meilleures chances de préserver les entreprises et de garantir la solidité du système alimentaire au-delà de la pandémie.

• (1520)

Les mesures de sécurité supplémentaires, la fermeture complète ou partielle de maillons importants, comme les abattoirs, l'effondrement du marché de l'hôtellerie, de la restauration et des institutions — qui représentait 35 % des ventes — et les perturbations sur les marchés représentent des coûts importants, voire insurmontables, pour des milliers d'entreprises de transformation alimentaire.

Du jour au lendemain, une portion importante de ces marchés a disparu, ce qui a créé un déséquilibre dans les chaînes d'approvisionnement. Cette précarité met sous pression l'intégrité de l'offre alimentaire aux citoyens, laquelle dépend de la capacité de chaque maillon à jouer son rôle efficacement.

Le contexte de la main-d'œuvre est paradoxal. Au Canada, le taux de chômage est de 13 %, alors qu'au Québec, ce taux atteint maintenant 17 %. Sept millions et demi de Canadiens se sont inscrits à la Prestation canadienne d'urgence, mais les entreprises connaissent une pénurie de main-d'œuvre. Cette grave pénurie va nécessiter un réajustement des programmes en vigueur pour maintenir un nombre minimum de travailleurs, nécessaires au bon fonctionnement des entreprises. Le gouvernement du Canada doit mettre en place des programmes pour inciter les gens à retourner au travail.

La crise actuelle fait appel à des mesures exceptionnelles. Accomplir notre mission comme transformateurs alimentaires demande que nous ayons accès à des programmes d'aide plus généreux, mieux adaptés et surtout flexibles pour tenir compte de la réalité changeante d'une coexistence avec la COVID-19. En plus de vivre et de réagir aux répercussions de la présente crise, nous devons assurer un approvisionnement adéquat et être compétitifs sur les marchés. Les aides annoncées à ce jour ne peuvent répondre à l'ensemble des besoins.

Des programmes d'aide financière flexibles pour les producteurs agricoles et les transformateurs alimentaires doivent donc être mis en place pour limiter les répercussions à long terme et celles visant la chaîne d'approvisionnement et pour assurer la sécurité alimentaire des citoyens. Le Programme des travailleurs étrangers temporaires doit être plus flexible et permettre d'échanger des travailleurs entre entreprises, selon les besoins, ou de déplacer des travailleurs entre la production agricole et la transformation.

Le gouvernement du Canada doit agir dès maintenant pour soutenir l'ensemble du secteur agroalimentaire, qui est également un secteur créateur d'emplois et un acteur économique majeur et essentiel pour la vitalité des régions. Il est plus qu'urgent d'être cohérent sur une question aussi essentielle et vitale pour notre société et pour la résilience d'une partie importante de notre économie et de nos territoires.

Voici ce que nous proposons concrètement comme solutions pour soutenir les producteurs agricoles et les transformateurs alimentaires: un fonds particulier qui répondrait aux besoins des transformateurs en ce qui a trait à la perte des marges et à la disparition de certains marchés; une aide propre aux petites entreprises dont le marché principal est le milieu de l'hôtellerie, de la restauration et des institutions; une aide au soutien des stocks et à la congélation; une aide au secteur de la transformation pour couvrir les coûts supplémentaires liés à l'équipement de protection et à l'adaptation des chaînes de production; un programme pour inciter le personnel à retourner au travail; et, finalement, un plan de relance économique consacré au secteur manufacturier, et ce, dès cet été.

Je vous remercie.

• (1525)

[Traduction]

**Le président:** Merci, madame Cloutier.

Nous passons maintenant au Conseil canadien du commerce de détail, qui a en tout jusqu'à 10 minutes à sa disposition.

**M. Jason McLinton (vice-président, Division alimentation et affaires réglementaires, Conseil canadien du commerce de détail):** Je remercie le président et les autres membres du Comité de cette occasion de donner le point de vue des détaillants sur la réponse canadienne à la pandémie de COVID-19.

Pour ceux d'entre vous qui ne connaissent pas le Conseil canadien du commerce de détail, nous représentons les petits, les moyens et les grands commerces de détail et nous sommes présents dans toutes les collectivités du pays. Nos membres sont à l'origine de plus de 70 % du volume de l'industrie du commerce de détail. En tant que porte-parole des détaillants depuis 1962, nous représentons fièrement plus de 45 000 magasins de toutes les tailles, y compris des grands magasins, des magasins spécialisés, des magasins de rabais, des détaillants indépendants, des cybercommerces

et — c'est surtout ce qui nous intéresse dans le contexte — des détaillants en alimentation.

Le commerce de détail emploie plus de deux millions de Canadiens, ce qui fait de nous le principal employeur du secteur privé au pays. Les détaillants ne sont certainement pas les seuls à être gravement touchés par la COVID-19. Nous savons que votre comité examine la grave combinaison de difficultés auxquelles se heurtent les transformateurs d'aliments, les producteurs, les importateurs et les entreprises de transport de marchandises. Même si les détaillants en alimentation ont poursuivi leurs activités dans ce contexte, ils font face à une multitude de défis opérationnels, ce qui comprend des problèmes liés aux ressources humaines et à la sécurité dans les magasins, à l'approvisionnement en équipement de protection individuelle, à l'adaptation rapide des milieux de travail aux nouvelles règles des autorités sanitaires et aux augmentations importantes des coûts structurels, ainsi que des difficultés liées au transport et à l'expédition de même que, enfin — et c'est important dans le contexte —, des difficultés associées aux chaînes d'approvisionnement.

J'aimerais me concentrer sur le dernier point.

[Français]

L'écllosion de la COVID-19 a provoqué un choc sans précédent dans le système d'approvisionnement alimentaire au Canada. Nous avons vu la demande d'aliments diminuer considérablement dans les restaurants, les hôtels et des institutions comme les écoles. En revanche, nous avons observé une hausse notable de la demande dans le commerce de détail, étant donné que les Canadiens demeurent et mangent désormais à la maison.

Le Conseil canadien du commerce de détail a travaillé en étroite collaboration avec des groupes de producteurs, de transformateurs et d'importateurs canadiens tout au long de la crise pour s'adapter à l'évolution des comportements et des demandes des consommateurs. Nous reconnaissons le travail que le gouvernement du Canada a accompli à ce jour et nous y applaudissons. Cependant, il faut en faire davantage afin d'assurer que le Canada soit en mesure de relever les nouveaux défis que connaît et connaîtra notre approvisionnement alimentaire dans le contexte de la pandémie liée à la COVID-19, et ce, à moyen et à long terme.

Bien que le programme d'aide d'urgence destiné aux agriculteurs et aux transformateurs d'aliments, qui a été annoncé mardi dernier et qui se chiffre à 252 millions de dollars, soit un pas dans la bonne direction, il est essentiel, alors même que nous cherchons à comprendre quels sont les effets à plus long terme de l'épidémie sur l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement, que le gouvernement du Canada continue de travailler et de soutenir tous les maillons de la chaîne alimentaire, soit les producteurs, les transformateurs d'aliments, les importateurs, les transporteurs et les détaillants.

• (1530)

[Traduction]

De plus, il est essentiel que le gouvernement du Canada mette en place des mesures proactives pour accorder plus de latitude en matière d'approvisionnement à mesure que la situation liée à la COVID-19 évolue rapidement. Nous savons que l'Agence canadienne d'inspection des aliments s'efforce d'assouplir temporairement les restrictions pour permettre aux détaillants qui exercent leurs activités au Canada de vendre de la viande dans une province autre que celles pour lesquelles ils ont un permis, et pour que la viande et d'autres aliments produits et étiquetés pour d'autres marchés, comme les États-Unis et d'autres pays, puissent être vendus au Canada.

Nous appuyons sans réserve ces mesures et nous exhortons le gouvernement du Canada à les adopter immédiatement de façon proactive et temporaire plutôt que de tenter de gérer après coup les possibles perturbations de la chaîne d'approvisionnement. L'adoption de ces mesures de manière proactive aiderait à garantir l'approvisionnement alimentaire du Canada maintenant et tout au long de la crise de la COVID-19 et, au bout du compte, à minimiser les perturbations et les répercussions sur l'abordabilité des aliments pour les consommateurs en ces temps difficiles.

Enfin, j'aimerais personnellement remercier les agriculteurs, les transformateurs d'aliments et les employés des commerces de détail du Canada qui continuent d'assurer l'approvisionnement en aliments et le bien-être des Canadiens pendant l'éclosion de COVID-19.

Monsieur le président, distingués membres du Comité, merci.

Je serai heureux de répondre à vos questions.

**Le président:** Merci beaucoup, monsieur McLinton.

Nous allons maintenant passer à nos séries de questions, en commençant par M. Soroka.

Je pense que les interventions seront de cinq minutes, mesdames et messieurs, car nous allons manquer de temps. Je vais y mettre fin après cinq minutes pour pouvoir compléter le premier tour.

Allez-y, monsieur Soroka.

**M. Gerald Soroka:** Madame Cloutier, vous avez dit que la Prestation canadienne d'urgence ne fonctionne pas très bien pour encourager les gens à reprendre le travail.

Que voyez-vous? Préféreraient-ils continuer de profiter du programme plutôt que de reprendre le travail bientôt? Sinon, quel est le problème?

Elle est toujours en sourdine.

**Une voix:** Madame Cloutier, pouvez-vous enlever la sourdine?

**M. Gerald Soroka:** Nous pouvons maintenant l'entendre.

[Français]

**Le président:** Madame Cloutier, vous avez la parole.

**Mme Sylvie Cloutier:** À l'heure actuelle, le programme fait sérieusement concurrence au secteur de la transformation des aliments. Sur le plan financier, les transformateurs alimentaires gagnent à peine l'équivalent de ce qui est offert ou avancé par le gouvernement fédéral. Le gouvernement du Québec a décidé de bonifier le montant afin d'encourager les gens à rester au travail: on

alloue un montant supplémentaire de 100 \$ par semaine aux travailleurs.

Le problème, présentement, est que les employés qui ont l'occasion de faire du travail supplémentaire n'en font pas, parce qu'ils ne veulent pas perdre la prime de 100 \$ offerte par le gouvernement du Québec. D'une façon ou d'une autre, nous nous retrouvons dans une situation très difficile.

[Traduction]

**M. Gerald Soroka:** Je vais devoir vous interrompre, car vous allez parler longtemps.

Je dis tout simplement que s'il y avait une échelle mobile, elle aiderait à régler ce problème, plutôt que de laisser les gens se contenter du seul montant de 1 000 \$ et de plus rien ensuite. Serait-ce utile?

[Français]

**Mme Sylvie Cloutier:** Je crois que oui.

[Traduction]

**M. Gerald Soroka:** Monsieur McLinton, vous dites que beaucoup de personnes achètent dorénavant des aliments en ligne auprès de restaurants et ainsi de suite, mais quel est, dans les faits, le volume acheté en ligne et livré à domicile? Procède-t-on ainsi?

**M. Jason McLinton:** Oui, sans aucun doute. Tous nos membres le proposent déjà. Certains des problèmes que nous voyons se rapportent davantage à la livraison, à ce genre de choses. Chaque membre à qui j'ai parlé offre ses produits en ligne, à distance, et on s'efforce tout particulièrement d'offrir ce service aux populations vulnérables.

**M. Gerald Soroka:** Voyez-vous cela comme une nouvelle industrie qui prend forme, à mesure qu'un plus grand nombre de personnes veulent acheter plus d'aliments directement au Canada?

**M. Jason McLinton:** Nous ne connaissons pas encore toutes les répercussions de la COVID-19. Une chose qui est à peu près certaine, c'est que le monde ne redeviendra jamais comme il était avant. Je m'attendrais sans aucun doute à ce que certaines de ces pratiques deviennent assez courantes même lorsque nous commencerons à sortir de l'épidémie.

• (1535)

**M. Gerald Soroka:** Par conséquent, si un plus grand nombre de personnes achètent en ligne, dans quelle mesure les détaillants et des endroits comme les magasins seront-ils touchés? En gros, combien de fermetures y aura-t-il?

**M. Jason McLinton:** Nos membres sont très actifs en ligne, et il sera donc intéressant de voir comment les choses évoluent. Comme ils sont très actifs en ligne, ceux qui s'en sortiront bien seront ceux qui continueront d'être très concurrentiels dans cet espace.

**M. Gerald Soroka:** Qu'en est-il alors des marchés internationaux, plus particulièrement les États-Unis? Auront-ils une incidence sur nos marchés locaux, si nous faisons venir plus d'aliments d'autres pays?

**M. Jason McLinton:** Nous étions heureux de voir, lors de la négociation de l'ACEUM, de l'ALENA, que le gouvernement du Canada a réussi à garder le seuil minimal à un niveau raisonnable afin d'éviter que les concurrents internationaux en ligne jouissent d'un avantage injuste. Je crois que les détaillants canadiens demeureront très concurrentiels en ligne.

**M. Gerald Soroka:** Madame Cloutier, vous avez parlé de la nécessité d'avoir plus d'équipement de protection dans les abattoirs et différentes choses pour garder les travailleurs en sécurité. Pensez-vous qu'il reste assez d'argent à récupérer dans les poches des consommateurs, ou est-ce trop pour eux, ce qui signifie que le gouvernement devra apporter un soutien au moyen de certains programmes?

[Français]

**Mme Sylvie Cloutier:** En fait, on estime actuellement à environ 70 millions de dollars les frais liés aux équipements de protection supplémentaires seulement. Ce n'est pas uniquement pour les abattoirs, c'est pour l'ensemble du secteur de la transformation des aliments. Effectivement, tout cela aura, un jour ou l'autre, un effet sur les coûts des produits offerts aux consommateurs s'il n'y a pas une aide accrue à moyen ou à court terme.

[Traduction]

**Le président:** Merci, monsieur Soroka.

Je m'excuse. Je crois que j'ai sauté la Canadian Cattlemen's Association. Je pense donc que nous allons entendre maintenant ses représentants. Désolé.

M. Bob Lowe, président, et M. Tyler Fulton, directeur, je crois que je vous ai sautés, n'est-ce pas? Avez-vous pu faire votre exposé?

**M. Alistair MacGregor:** Non, ils ne l'ont pas encore fait.

**Le président:** Pourriez-vous le faire maintenant, s'il vous plaît?

**M. Francis Drouin (Glengarry—Prescott—Russell, Lib.):** Le diable est aux vaches.

**Des députés:** Ha, ha!

**Le président:** Nous y voyons clair maintenant.

**M. Bob Lowe (président, Canadian Cattlemen's Association):** Nous n'abandonnons pas facilement.

**Le président:** Allez-y.

**M. Bob Lowe:** Merci, monsieur le président, mesdames et messieurs les membres du Comité, d'avoir invité la Canadian Cattlemen's Association à vous faire part des défis auxquels les producteurs de bœuf canadiens font face, ainsi que des solutions possibles, dans le contexte de la COVID-19.

Je m'appelle Bob Lowe, et je suis le président de la Canadian Cattlemen's Association. Je suis accompagné de Tyler Fulton, un des membres de notre conseil d'administration, également producteur de bovins du Manitoba, ainsi que de Fawn Jackson, notre directrice des affaires gouvernementales et internationales.

Au début de la semaine, le gouvernement du Canada a annoncé du financement pour le secteur canadien du bœuf. J'aimerais d'abord dire que nous sommes reconnaissants de cet investissement initial, mais nous devons souligner que ce qui a été annoncé répond à une seule de nos trois demandes immédiates, et nous avons vraiment besoin d'une réponse à nos deux autres demandes pour pouvoir surmonter les difficultés que la COVID-19 occasionne à notre secteur.

Premièrement, j'aimerais présenter au Comité une mise à jour de la situation dans l'industrie du bœuf, car elle change fréquemment. Notre système d'approvisionnement en bœuf est en ce moment engorgé par 100 000 bêtes qui devaient être acheminées à l'abattoir, mais qu'il est maintenant impossible d'envoyer où que ce soit. Il en

coûte en moyenne 4 \$ par jour pour nourrir une bête qui est prête pour le marché. Cela représente donc pour notre industrie un coût additionnel de 400 000 \$ par jour. Même si les installations de Car-gill sont à nouveau fonctionnelles, le travail se fait à un rythme nettement réduit. Nous estimons que nous ajoutons chaque jour 5 000 têtes à l'arrière. Comme vous pouvez le voir, la situation est grave.

Les 50 millions de dollars qui ont été annoncés pour le programme de retrait sont assurément utiles. Nous travaillons d'ar-rache-pied en ce moment, de concert avec les gouvernements, à établir ce programme le plus rapidement possible. Nous sommes aussi reconnaissants pour les 77,5 millions de dollars qui seront investis dans la transformation. Nous savons que l'Est du Canada en particulier a besoin d'une plus grande capacité de transformation et que les installations de transformation du Canada continuent de prendre des mesures d'adaptation pour la COVID-19. La pénurie de services de transformation est le nœud du problème auquel nous faisons face, et c'est donc un investissement judicieux.

J'aimerais exprimer notre profonde reconnaissance aux travailleurs de ces usines, qui sont des membres à part entière de notre communauté et qui forment un élément essentiel du fondement du système alimentaire canadien.

Votre travail est essentiel et il ne passe pas inaperçu. Vous êtes certainement nos héros de l'alimentation.

J'aimerais aussi exprimer notre reconnaissance aux entreprises de conditionnement des viandes qui continuent d'investir et d'innover en ces temps difficiles.

Nous allons continuer de nous efforcer d'utiliser la meilleure information dont nous disposons et de prendre les mesures appropriées, et nous allons certainement tirer des leçons de la COVID-19.

Nous tenons à dire que nous avons été impressionnés par le degré de coordination et de collaboration dans l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement, de l'équipe du Secrétariat à l'accès au marché, qui a contribué à veiller à ce que nous ayons toute l'information nécessaire pour poursuivre le commerce international, et l'ACIA, qui s'est rapidement mobilisée pour veiller à ce que nous ayons des services d'inspection adaptables, aux usines, qui ont mis en oeuvre les meilleures pratiques, et aux travailleurs de première ligne du secteur alimentaire, qui se sont continuellement adaptés à cette situation difficile. Cela n'a pas été facile, et ce ne le sera probablement pas pour longtemps, mais je peux vous dire qu'Équipe Canada est une équipe formidable à laquelle appartenir.

Encore une fois, je dois souligner que nous, producteurs de bovins, avons des défis à relever et que nous devons agir rapidement. Notre conseil est résolument axé sur l'avenir et sur nos jeunes producteurs, et nous savons que la COVID-19 est particulièrement nuisible à la santé financière de leurs exploitations agricoles.

Je vais maintenant céder la parole à M. Fulton, un de nos jeunes producteurs au conseil, qui va vous parler de nos deux autres demandes.

• (1540)

**M. Tyler Fulton (directeur, Canadian Cattlemen's Association):** Merci, monsieur Lowe.

Premièrement, nous souhaitons vous indiquer les programmes de gestion du risque qui fonctionnent pour les producteurs bovins, ainsi que les programmes qui ne fonctionnent pas en ce moment. Je dirais, rapidement, que l'assurance des prix fonctionne, mais Agri-stabilité comporte toujours de nombreux problèmes dans sa forme actuelle. Pourquoi le programme Agri-stabilité ne fonctionne-t-il pas pour les producteurs de bovins? La réponse se situe dans l'infrastructure du programme et dans la structure de l'industrie du bœuf. Les limites de marge de référence sont l'une des principales raisons pour lesquelles Agri-stabilité ne fonctionne pas bien pour les producteurs de bovins. Je ne veux pas trop entrer dans les détails, mais c'est lié au fait que de nombreux producteurs, en particulier les éleveurs-naisseurs, ont de faibles dépenses admissibles en application de ce programme, et nous produisons souvent nous-mêmes nos fourrages et avons de faibles coûts de main-d'œuvre. En conséquence de cela, il faut que notre marge diminue plus que pour les autres produits avant que nous puissions nous prévaloir des avantages du programme.

Depuis longtemps, la CCA demande des changements au programme afin de le rendre plus équitable et efficace pour les producteurs de bovins. Cela inclut le retrait de la limite de marge de référence — le problème que M. Lowe a décrit tout à l'heure —, le retrait des plafonds de paiement et l'augmentation du seuil de déclenchement à 85 % de la limite de marge de référence. Nous n'avons pas de données plus récentes sur le taux de participation, mais en 2017, seulement 31 % des exploitations agricoles se sont prévalues du programme Agri-stabilité, et nous croyons que très peu de ces exploitations étaient des fermes bovines.

Nous comprenons que le ministre Bibeau souligne l'importance d'utiliser les programmes existants, mais il faut comprendre que ces programmes existants, en particulier Agri-stabilité, ne sont pas principalement utilisés par les producteurs de bovins. Le principal outil de gestion du risque pour les producteurs de bovins est le Programme d'assurance des prix du bétail dans l'Ouest, le Programme de gestion des risques de l'Ontario et l'ASRA du Québec. Il faut souligner que nos collègues producteurs des provinces de l'Atlantique n'ont accès à aucun outil approprié. Nos recommandations immédiates aux gouvernements fédéral et provinciaux sont axées sur ces programmes.

Le Programme d'assurance des prix du bétail est un programme solide sur le plan actuariel. C'est une chose dont les membres de notre industrie sont très fiers. C'est un outil qui fonctionne très bien à très faible coût pour le contribuable canadien. En ce moment, les éleveurs-naisseurs comme moi contractent généralement leur assurance de prix. Malheureusement, le coût des primes est lié à la volatilité du marché, et nous savons tous que le marché est d'une volatilité exceptionnelle en ce moment. Les primes pour les veaux seraient normalement de 10 \$ à 15 \$ par bête, mais à cause de la COVID-19, les primes ont grimpé pour se situer entre 50 \$ et 70 \$ par bête. Les éleveurs-naisseurs ont jusqu'au 28 mai pour décider de souscrire une assurance des prix ou non. Pour bon nombre d'entre nous, c'est trop cher.

Nous demandons aux gouvernements fédéral et provinciaux de couvrir une part des primes avec nous pour cette année, comme ils le font pour l'assurance-récolte. Ainsi, la participation au programme sera maintenue et les producteurs qui font face à beaucoup d'incertitude quant aux marchés vont pouvoir tenir malgré la tempête.

Pour notre exploitation, j'estime que l'assurance de prix est l'outil le plus important auquel nous avons accès. Sans cela, nous n'avons aucun contrôle sur le pire risque auquel notre exploitation est exposée, soit le risque lié aux fluctuations du marché. Étant donné que je suis un jeune exploitant et que ma dette est élevée, mes prêteurs exigent que j'aie un moyen d'atténuer le risque lié aux prix. Cela permet aux jeunes producteurs de s'assurer d'un prix plancher pour le bétail et les aide à garantir l'avenir de leurs exploitations bovines en croissance. De plus, les jeunes producteurs sont généralement très endettés et n'ont aucune valeur nette sur laquelle miser en période de ralentissement sur le marché du bétail, ce qui constitue une menace pour la sécurité alimentaire à long terme du Canada. Cela met en évidence l'importance de gérer le risque lié aux prix au moyen d'un programme opportun et constituant une valeur sûre, et c'est ce que fait l'assurance des prix du bétail.

Comme vous pouvez le voir, l'assurance des prix est un outil très important, mais nos voisins de l'Atlantique fonctionnent toujours sans cela, ce qui limite leur capacité de gérer le risque et de faire croître le secteur du bœuf. La région a les terres et le fourrage qu'il faut pour augmenter le troupeau, mais elle n'a pas cet important outil de gestion du risque qui favorise l'expansion du troupeau. L'accès à un programme d'assurance des prix est essentiel à l'atteinte de ces objectifs d'expansion.

● (1545)

Les producteurs de bovins du Canada et des Maritimes aimeraient souligner au Comité qu'il est de la plus grande importance d'établir un indice de règlement pour l'Est, dans le cadre du Programme d'assurance des prix du bétail. Un tel indice contribuerait à une couverture d'assurance des prix nationale, à l'échelle du Canada.

L'Ontario n'a pas d'assurance des prix du bétail, mais ils ont leur Programme de gestion des risques, ou PGR. Ils ont demandé que le plafond du programme soit augmenté, car l'année dernière, leur capacité de transformation a été insuffisante, ce qui a exercé des pressions financières non négligeables sur leur industrie. Le plafond de financement du programme en limite gravement la capacité de fournir des niveaux de soutien adéquats, particulièrement pendant les années difficiles.

C'est pourquoi nous recommandons que des montants additionnels soient consacrés à améliorer les principaux outils de gestion de risque utilisés par les producteurs de bovins du Canada: l'assurance des prix du bétail et le PGR.

Notre troisième recommandation est d'améliorer le Programme de paiement anticipé en augmentant pour les bovins la partie sans intérêt de l'avance à 500 000 \$, en augmentant le plafond de l'avance de fonds totale à 3 millions de dollars et en prolongeant la période de remboursement pour les bovins à 36 mois.

Étant donné que l'industrie connaît en ce moment une capacité de transformation réduite et une grande incertitude quant à la durée de la pandémie de COVID-19, ces améliorations donneraient aux producteurs de bovins plus de liquidités et de flexibilité concernant la mise en marché de leur produit au meilleur moment et au meilleur prix. Elle pourrait aussi leur permettre de conserver plus de bovins de reproduction dans leurs troupeaux de vaches.

**Le président:** Monsieur Fulton, malheureusement, votre temps est écoulé. Nous devons poursuivre. La période de questions vous donnera peut-être l'occasion de terminer ce que vous vouliez dire. Encore une fois, je suis désolé d'avoir sauté votre organisation précédemment.

Nous allons maintenant passer aux questions.

Madame Bessette, vous avez cinq minutes. Vous pouvez partager votre temps.

[Français]

**Mme Lyne Bessette (Brome—Missisquoi, Lib.):** Merci, monsieur le président.

Je vais partager mon temps de parole avec mon collègue M. Blois.

Je remercie les témoins d'être ici aujourd'hui.

Nous connaissons l'importance des services d'inspection offerts par l'Agence canadienne d'inspection des aliments quant à la chaîne alimentaire pour assurer la sécurité alimentaire de tous les Canadiens. C'est pourquoi notre gouvernement a annoncé que des fonds de 20 millions de dollars seront accordés à l'Agence afin d'augmenter la capacité des services d'inspection qu'elle offre.

Ma question s'adresse aux représentants du Conseil de la transformation alimentaire du Québec.

Certains de vos membres vous ont-ils fait part de problèmes liés à la capacité d'inspection ou y a-t-il eu des fermetures liées à cette situation pendant cette pandémie?

**Mme Sylvie Cloutier:** Je vais laisser mon collègue M. Fraeys répondre.

**M. Dimitri Fraeys (vice-président, Conseil de la transformation alimentaire du Québec):** Avant l'annonce des fonds de 20 millions de dollars, effectivement, certaines usines étaient au ralenti. Je vous dirais que cela va beaucoup mieux depuis deux ou trois semaines.

Par contre, l'élément clé, c'est que certains inspecteurs craignent d'entrer dans les usines, ce qui peut freiner considérablement la vitesse d'abattage. Ce ne sont pas tous les employés qui sont prêts à travailler compte tenu des craintes relatives à la COVID-19. Un certain climat de crainte s'est installé. Même si l'entreprise fournit masques et visières, on observe quand même un ralentissement dans certaines usines.

• (1550)

**Mme Lyne Bessette:** Merci.

Le Conseil considère-t-il que certains secteurs sont plus touchés que d'autres?

**Mme Sylvie Cloutier:** Je vais commencer à répondre.

Tous les secteurs directement liés à la restauration, que ce soit les hôtels, les restaurants, les institutions — finalement, le secteur HRI —, les cafétérias ou les services alimentaires, sont très touchés. Il y a aussi le secteur des viandes, évidemment.

**Mme Lyne Bessette:** Parfait, merci beaucoup.

[Traduction]

Monsieur Blois, c'est à vous.

[Français]

**M. Kody Blois:** Merci, madame Bessette.

Ma première question s'adresse aussi à Mme Cloutier.

Vous avez parlé de pertes ou de coûts supplémentaires de 820 millions de dollars pour votre industrie. Vous attendez-vous à ce que le gouvernement du Canada indemnise votre secteur pour toutes ces pertes?

**Mme Sylvie Cloutier:** Nous souhaitons que le gouvernement juste et assouplisse les programmes actuels afin que les transformateurs alimentaires qui en ont besoin puissent en bénéficier.

Nous avons évidemment des attentes vis-à-vis du gouvernement. On ne doit pas créer de problèmes dans la chaîne de valeur de la terre à la table. Si un maillon de la chaîne est plus faible, cela va causer des ennuis à plus long terme.

[Traduction]

**M. Kody Blois:** Merci beaucoup.

Je vais rapidement m'adresser à M. McLinton. Votre conseil du commerce de détail... Est-ce que les marges de profit sont touchées du côté du commerce de détail, et est-ce qu'il y a des réussites à relater? Je sais que dans ma circonscription de Kings—Hants, certains de nos petits détaillants se tirent en fait très bien d'affaire. Ils ont été en mesure d'adapter leurs activités et remportent un grand succès.

Pouvez-vous répondre en 30 secondes?

**M. Jason McLinton:** Oui. Je vous remercie de votre question.

Il ne fait aucun doute que nos membres qui sont épiciers ont beaucoup de chance, en ce sens qu'ils sont en mesure de fonctionner pendant la crise. Cela a eu des incidences importantes sur le plan de l'EPI et de la restructuration des magasins. Nous avons vu une hausse marquée des incidents violents, malheureusement, alors il y a sur ce plan des effets très importants.

Je répondrai à votre question en disant qu'un nombre élevé de nos membres qui n'ont pas été jugés essentiels ne fonctionnent pas en ce moment, et ils sont tous impatients de rouvrir leurs commerces avec la reprise de l'économie. Il est formidable de voir que l'économie va reprendre et que le secteur du détail va pouvoir reprendre vie.

**M. Kody Blois:** Merci beaucoup.

Aux représentants de la Cattlemen's Association, je veux dire que j'ai aimé que vous mentionniez l'Est du Canada, étant moi-même un député de la Nouvelle-Écosse. Où sont les provinces dans ce dossier? De toute évidence, l'assurance des prix du bétail est un programme provincial, et si j'ai bien compris, il n'y a que trois provinces. Il est facile de dire que nous devrions mettre cela en place. J'aimerais aussi que ce soit fait.

Où sont les provinces dans ce dossier?

**M. Bob Lowe:** Je peux répondre, si vous le voulez. Il y a quatre provinces en ce moment, et ce n'est pas un programme provincial en soi. Le soutien vient du gouvernement fédéral.

Ce qui se passe, avec les Maritimes, c'est que les producteurs n'ont absolument rien pour gérer le risque de l'industrie bovine. Avec la COVID-19, j'ai peine à imaginer — étant moi-même de l'Ouest canadien — ne rien avoir, absolument rien, pour l'industrie bovine.

**M. Kody Blois:** Ils pourraient avoir la gestion des risques d'entreprise...

**Le président:** Merci, messieurs Blois et Lowe.

Nous devons passer à l'intervenant suivant.

[Français]

Monsieur Perron, vous avez la parole pour cinq minutes.

**M. Yves Perron:** Bonjour.

Je remercie les témoins d'être avec nous. Je vais d'abord m'adresser à Mme Cloutier.

Madame Cloutier, j'aimerais revenir sur la nécessité d'avoir une gradation dans les mesures de soutien offertes aux citoyens, entre autres la Prestation canadienne d'urgence pour les étudiants.

Vous savez que nous avons proposé que ce soit modulé comme l'assurance-emploi. J'aimerais connaître l'importance que cela a pour vous.

Est-ce que vous avez calculé de quelle façon cette mesure réduit votre production? Quels sont vos besoins à cet égard? Pouvez-vous m'en dire davantage à ce sujet?

**Mme Sylvie Cloutier:** Je vais laisser mon collègue M. Fraeys répondre à la question.

**M. Dimitri Fraeys:** En ce qui concerne la main-d'œuvre, nous rendons effectivement compte qu'il y a de la concurrence. Ce qu'on a demandé, c'est qu'il y ait un rajustement des programmes pour permettre aux étudiants de venir travailler soit dans les champs, soit dans les usines, principalement pour l'été.

Lorsque les récoltes vont commencer, les besoins des entreprises — particulièrement celles qui produisent des fruits et des légumes — vont être très grands en matière de main-d'œuvre pour travailler dans les usines.

En ce moment, ce ne sont pas tous les travailleurs étrangers temporaires qui sont arrivés. On va donc avoir besoin de plus d'étudiants et de travailleurs locaux. Ce qu'on voudrait, c'est s'assurer qu'il y a un programme incitatif pour que, justement, les travailleurs, les étudiants ou ceux qui gagnent moins de 550 \$ par semaine puissent véritablement avoir un intérêt à travailler.

Un programme a été annoncé hier par notre premier ministre, ici, au Québec, en ce qui concerne ceux qui travaillent dans les CHSLD. Je pense que ce serait un exemple à suivre, de manière à pouvoir offrir des primes à ceux qui veulent travailler à certains moments, faire des heures supplémentaires ou travailler davantage.

Il faut vraiment encourager les gens à travailler un peu plus, parce qu'il faut pouvoir continuer à nourrir la population du Canada.

J'espère avoir bien répondu à la question.

• (1555)

**M. Yves Perron:** Monsieur Fraeys, les gens du gouvernement nous ont dit que 85 % à 90 % des travailleurs étrangers sont arrivés. Habituellement, ils sont ici à ce moment de l'année.

Est-ce le cas dans votre industrie?

**M. Dimitri Fraeys:** Non, pas en ce qui concerne le secteur de la transformation. Quand on parle de cela, on fait surtout référence aux travailleurs agricoles. Concernant ceux qui travaillent dans les

usines, il s'agit d'un autre programme, et je sais qu'il y a encore beaucoup d'entreprises qui attendent ces travailleurs.

N'oubliez pas qu'une fois qu'ils seront arrivés, ils devront être mis en quarantaine pendant deux semaines. Ainsi, même si les travailleurs arrivent aujourd'hui, ils ne pourront pas travailler avant deux semaines. Pour l'instant, donc, il en manque.

**M. Yves Perron:** Merci beaucoup.

On soulignait cette semaine l'insuffisance des mesures d'aide qui ont été annoncées. D'ailleurs, madame Cloutier, vous étiez au point de presse qui s'est tenu à l'Union des producteurs agricoles.

Ma question s'adresse à MM. Lowe et Fulton, de la Canadian Cattlemen's Association.

Des fonds de 50 millions de dollars ont été annoncés pour les producteurs de bœuf. Pendant combien de temps pourrez-vous vous occuper du bétail en attente d'aller à l'abattoir compte tenu de cette somme?

[Traduction]

**M. Bob Lowe:** Les 50 millions de dollars servent au programme de retrait qui va aider au paiement du fourrage supplémentaire requis. Si vous prenez le nombre de bêtes de l'arriéré, il ne restait plus rien de ces 50 millions il y a deux semaines environ. Cela ne dure pas très longtemps.

[Français]

**M. Yves Perron:** Les fonds sont donc déjà épuisés. Cela démontre l'importance à accorder au montant.

Plus tôt, nous avons parlé de la compétitivité internationale et du soutien que les pays étrangers, notamment les États-Unis, offrent au monde agricole par opposition à ce qui se fait ici au pays.

Selon vous, quelles seront les conséquences s'il n'y a pas un plus grand soutien au monde agricole et une meilleure application du principe de réciprocité des normes dans votre secteur?

[Traduction]

**M. Bob Lowe:** Si j'ai bien entendu votre question — il y a eu des coupures —, elle portait sur nos engagements internationaux...?

[Français]

**M. Yves Perron:** Je peux répéter ma question, si le président me le permet.

Il y a beaucoup plus de soutien à l'agriculture aux États-Unis, entre autres, qu'il n'y en a ici, au Canada. Selon vous, si rien de plus n'est fait, quelles seront les conséquences à moyen et à long terme?

Par ailleurs, que pensez-vous de l'application du principe de réciprocité des normes relativement à ce que nous importons et à la qualité des produits que nous exigeons de votre part?

[Traduction]

**M. Bob Lowe:** Dans votre première question, vous avez mentionné les États-Unis. Leur façon d'appuyer leur industrie est différente de celle du Canada. D'après moi, dans certains autres pays, l'agriculture est beaucoup plus appréciée qu'ici au Canada.

**Le président:** Merci, monsieur Lowe. Malheureusement, nous devons passer à l'intervenant suivant.

C'est maintenant au tour de M. MacGregor, qui a cinq minutes.

[Français]

**M. Yves Perron:** Monsieur le président, j'invoque le Règlement.

Serait-il possible d'accorder une dizaine de secondes à M. Lowe pour qu'il puisse terminer sa réponse? Il y a eu beaucoup de délais et j'ai dû répéter ma question à cause de difficultés techniques.

• (1600)

**Le président:** Je lui ai déjà accordé 30 secondes de plus, ce qui devrait compenser le temps perdu. Nous allons devoir continuer.

**M. Yves Perron:** Monsieur Lowe, n'hésitez pas à répondre à cette question lors d'autres interventions.

[Traduction]

**Le président:** Merci.

Monsieur MacGregor, vous avez cinq minutes.

**M. Alistair MacGregor:** C'est excellent. Merci beaucoup, monsieur le président.

Ma question s'adresse à la Canadian Cattlemen's Association.

Si j'ai bien compris, une des demandes visait le programme de retrait. Cependant, si vous regardez du côté de l'Alberta, la dernière fois qu'ils ont eu un programme de retrait, c'était pour gérer les problèmes causés par l'ESB. Le procureur général de l'Alberta du moment a constaté ultérieurement qu'une grande partie de l'argent était allé à de grandes multinationales comme Cargill et Tyson Foods.

Compte tenu de la crise actuelle, je veux que vous me disiez comment il faudrait veiller à ce que l'argent se rende aux petits éleveurs-naisseurs, et ce que nous devons faire avec l'énorme surabondance qui découlera de cela à l'automne, car nous savons que cela va faire baisser les prix.

De nombreux petits exploitants vont vraiment être dans le rouge à cause de cela. Je veux avoir la certitude que ce programme ne va pas favoriser les grandes multinationales, mais qu'il va plutôt aider les petits exploitants qui en ont désespérément besoin.

**M. Bob Lowe:** L'aide offerte par le programme de retrait sert à nourrir les bêtes que nous devons garder plus longtemps. Elle va aller aux propriétaires des bêtes.

Ce n'est pas comme à l'époque de l'ESB. Je ne sais pas ce qu'il en est de JBS, mais je sais que Cargill ne possède pas de bovins et qu'elle n'obtiendra donc pas d'argent dans le cadre du programme de retrait.

Le marché du bovin semi-fini, qui se situe entre l'exploitation de naissance et le parc d'engraissement, subit également les effets de l'arriéré. Il est à espérer qu'ils pourront aussi se prévaloir de ce programme de retrait. C'est pour l'assurance des prix que le secteur du naissage entre en jeu. L'assurance des prix est conçue pour les aider.

**M. Alistair MacGregor:** D'accord.

Vous avez peut-être entendu que le gouvernement fédéral affecte 50 millions de dollars à l'achat des produits excédentaires de partout au pays afin de les acheminer vers des collectivités qui souffrent d'insécurité alimentaire. Pensez-vous que votre industrie pourrait participer à cela? Je sais que vous avez des problèmes de transformation de la viande, en ce moment, mais nous avons un problème au Canada. Nous produisons des aliments en abondance, mais nous avons quand même à l'échelle du pays de nombreuses familles qui peinent à se procurer chaque jour des aliments de qualité.

**M. Bob Lowe:** Vous avez essentiellement répondu à votre propre question.

**M. Alistair MacGregor:** Oui.

**M. Bob Lowe:** Nous ne sommes pas contre l'idée de donner du bœuf là où il en faut, mais le problème se situe au niveau de la transformation. Une vache en vie n'aide en rien une banque alimentaire. Nous devons transformer l'animal. C'est notre problème, en ce moment. Le goulot d'étranglement se situe au niveau de la transformation.

**M. Alistair MacGregor:** À l'avenir, nous voulons pouvoir résister à d'autres chocs de ce genre. Nous voyons à quel point notre secteur de la transformation de la viande est vulnérable, parce que 75 % de notre capacité de transformation se trouve dans une province. Nous pouvons voir ce qui arrive quand une seule usine ferme pour une semaine.

D'après vous, comment pouvons-nous atténuer cela à l'avenir? Devons-nous trouver une manière d'encourager un modèle décentralisé, de sorte que les fermiers aient des options et que nous ne nous retrouvions pas avec un arriéré? J'essaie simplement de voir comment nous pouvons assurer notre résilience à l'avenir.

**M. Bob Lowe:** Nous le sommes aussi. Nous ne sommes pas prêts à abandonner. La gigantesque usine de transformation, pas seulement pour le bétail mais dans toutes les autres formes d'agriculture, génère des gains d'efficacité qui font que le prix des aliments à l'épicerie est assez raisonnable pour de bons produits. Je vais parler du bœuf, car je connais ce secteur. Si on divisait la transformation et mettait sur pied de nombreuses usines de plus petite taille, on perdrait les gains d'efficacité, ce qui ferait baisser le prix que j'obtiens pour mon bétail et ferait augmenter le prix des aliments dans les épiceries.

Je pense que nous allons tous tirer des leçons de cette situation. Nous allons tous traverser cette épreuve ensemble. Cela inclut les transformateurs. Ils prennent des mesures dans ces usines maintenant; ce sont de grands innovateurs. Ils veulent transformer le bétail, et ils le font... Si une autre pandémie éclatait, nous serions beaucoup mieux préparés, dans le cadre du même système, que nous le sommes en ce moment.

• (1605)

**M. Alistair MacGregor:** À la dernière législature, notre comité a visité l'usine Cargill en Ontario. C'est toute une exploitation.

**M. Bob Lowe:** Oui, en effet.

**M. Alistair MacGregor:** Merci beaucoup.

**Le président:** Merci, monsieur MacGregor.

Les cinq dernières minutes sont à Francis Drouin.

Allez-y, monsieur Drouin.

**M. Francis Drouin:** Merci, monsieur le président. Je ne savais pas que j'allais avoir cinq minutes.

[Français]

Je vous remercie.

[Traduction]

Premièrement, les représentants de la Canadian Cattlemen's Association ont formulé quelques requêtes. La première est de demander la participation des provinces. Je sais que le gouvernement de l'Alberta a fait une annonce récemment.

Je tiens à féliciter le gouvernement de l'Alberta et le premier ministre Kenney — un libéral peut dire cela — de leur participation.

D'autres provinces ont-elles annoncé leur participation, ou attendons-nous encore ce programme particulier?

**M. Bob Lowe:** À ma connaissance, nous attendons toujours que les autres provinces collaborent. Je pense que l'Alberta a été la première province à se manifester.

**M. Francis Drouin:** De plus, comment ce programme particulier aidera-t-il les producteurs de boeuf? Nous allons passer à vos autres requêtes, mais d'abord, comment ce programme les aidera-t-il?

**M. Bob Lowe:** Il les aidera en payant quand... Nous avons du bétail dans mon parc d'engraissement en ce moment qui aurait dû avoir été transformé il y a de cela un mois. Les bovins atteignent un certain poids, et s'ils ne peuvent pas être commercialisés, nous devons quand même les nourrir. Le bétail a une durée de conservation à l'étalage. Entretemps, le prix baisse et le coût des aliments du bétail demeure relativement le même. C'est un coût additionnel très important. C'est là où le programme de retrait des bovins sera utile. Il aidera à couvrir le coût des aliments additionnels pour ce bétail.

**M. John Barlow:** J'invoque le Règlement, monsieur le président, car c'était...

**Le président:** Oui. On vient de me dire que c'était une question additionnelle.

Je suis désolé, monsieur Drouin. J'ai trop de choses à gérer ici. Votre nom figurait sur la liste, mais la série d'interventions s'est terminée avec Alistair MacGregor.

Nous devons conclure les questions avec ce groupe de témoins.

Je veux remercier le Conseil de la transformation...

**M. Gerald Soroka:** Monsieur le président, j'invoque le Règlement.

Parce que nous n'avons pas pu questionner les représentants de la Cattlemen's Association, pourrions-nous poser quelques questions?

**Le président:** Je vais vous accorder deux minutes, monsieur Soroka. Cela vous convient-il?

**M. Gerald Soroka:** Je vais les céder à M. Barlow.

**M. John Barlow:** Merci.

Ce n'est qu'une question pour la Cattlemen's Association. Merci de nous accorder du temps, monsieur le président.

Vous avez parlé des 50 millions de dollars existants par l'entremise d'un programme qui n'est pas nouveau. Agri-relance est là chaque année, mais les 50 millions de dollars, comme vous l'avez dit, monsieur Lowe, sont déjà épuisés. Que faut-il faire pour veiller à ce que l'industrie bovine traverse cette crise en prévoyant un budget pour un programme de retrait des bovins?

**M. Bob Lowe:** Si vous me le permettez, je vais laisser le soin à Mme Jackson de répondre à cette question, car elle connaît mieux les chiffres que moi.

**Mme Fawn Jackson (directrice, Relations internationales et gouvernementales, Canadian Cattlemen's Association):** D'accord. Pour le programme de retrait des bovins, nos estimations se situent entre 35 et 135 millions de dollars, mais nous pensons que ce sera plus près de 135 millions de dollars. Ensuite, pour le programme d'assurance des prix du bétail, nous avons également évalué le coût à environ 165 millions de dollars.

**M. John Barlow:** Merci beaucoup, monsieur le président.

**Le président:** Bien. Voilà qui conclut notre discussion avec notre deuxième groupe de témoins.

[Français]

**M. Yves Perron:** Monsieur le président, j'aimerais faire un commentaire et un rappel au Règlement.

**Le président:** Vous avez la parole, monsieur Perron.

**M. Yves Perron:** Merci, monsieur le président.

Le réseau Internet entraîne un retard sur le plan de l'interprétation. Plus tôt, j'ai posé une question aux représentants de la Canadian Cattlemen's Association, mais ils n'ont pas eu le temps de terminer leur réponse.

Vous avez donné du temps de parole supplémentaire à M. Drouin. Bien que je trouve cela fort sympathique, la situation me semble peu équitable. Comme les députés conservateurs ont eu plus de temps de parole, j'aimerais que vous accordiez le même privilège à M. Lowe, afin qu'il puisse terminer sa réponse relative à la réciprocité des normes.

**Le président:** En fait, je vous ai déjà accordé 30 secondes de plus, monsieur Perron.

[Traduction]

Monsieur Lowe, pouvez-vous rapidement terminer de répondre à la question de M. Perron?

[Français]

**M. Yves Perron:** Merci.

[Traduction]

**M. Bob Lowe:** Me reste-t-il encore 30 secondes?

● (1610)

**Le président:** Oui. Terminez la réponse que vous aviez pour M. Perron.

**M. Bob Lowe:** D'accord. Merci.

Nous tenons le secteur agricole au Canada pour acquis depuis longtemps. C'est peut-être plus important pour les gens dans d'autres pays. Nous essayons de changer cela.

En ce qui concerne nos normes, en Amérique du Nord, nous nous conformons essentiellement à une norme. Nous faisons la même chose que les États-Unis et vice versa. Ils sont notre principal marché d'exportation. Cela répond-il à votre question?

[Français]

**M. Yves Perron:** Oui, mais j'aimerais savoir si cela pose des difficultés supplémentaires.

[Traduction]

**Mme Fawn Jackson:** Je peux ajouter quelque chose.

Si nous nous comparons aux États-Unis [Difficultés techniques], nous utilisons les programmes qui fonctionnent le mieux dans chaque pays. Pour nous ici au Canada, nous pensons que le programme d'assurance des prix du bétail et le programme de gestion des risques sont les principaux programmes que nous devons utiliser. Bien entendu, nous devons soutenir la concurrence à l'échelle internationale, si bien que nous surveillons de très près ce qui se passe aux États-Unis et en Europe, qui ont défendu et soutenu énergiquement leurs agriculteurs.

**M. Kody Blois:** Monsieur le greffier, j'invoque le Règlement, car je pense que nous avons perdu la connexion avec notre président. Je ne vois pas M. Finnigan.

**Le président:** Je suis de retour. Ma page s'est fermée. Nous avons une mauvaise connexion.

Pendant que je suis encore ici, nous allons mettre fin à la réunion avec le groupe de témoins. Cependant, j'aimerais inviter nos membres à rester en ligne. Nous avons quelques questions à régler et j'espère que l'équipe technique nous accordera quelques minutes supplémentaires.

Merci à nos témoins. Encore une fois, je vous présente mes excuses pour les petites difficultés techniques qui sont survenues.

Pour la gouverne des membres, nous avons tenu une discussion aujourd'hui avec les quatre partis, et nous avons élaboré une feuille de route. Je peux vous lire l'entente que nous avons conclue.

[Français]

Voici ce qui est proposé:

Que, relativement à l'étude de la réponse canadienne à la pandémie de COVID-19, la présidence, en consultation avec les greffiers et les analystes, assemble des panels de témoins pour les prochaines réunions du Comité; que dans la mesure du possible, ces panels soient constitués de témoins suggérés par les partis reconnus dans les secteurs ou thématiques agricoles suivants: industrie laitière, industrie maraîchère, main-d'œuvre agricole et travailleurs étrangers, industrie du bétail, et petites entreprises agricoles; qu'en plus de la comparution déjà prévue de la ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, que le ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté soit également invité à comparaître pour le volet « main-d'œuvre agricole et travailleurs étrangers »; que, dépendamment des circonstances, de l'évolution de la situation et des places disponibles dans les panels, le Comité puisse ajouter quelques témoins additionnels au besoin.

En gros, c'est ce sur quoi nous avons pu nous entendre. Si quelqu'un veut en faire une motion ou en discuter, cela peut se faire, mais rapidement, étant donné que nous avons déjà dépassé notre limite de temps.

**M. Francis Drouin:** Je suggère que nous votions tout de suite.

**M. Yves Perron:** En fait, je pense qu'il y a consensus.

**Le président:** Pouvez-vous me faire un signe de tête?

**M. Yves Perron:** C'est ce dont nous avons convenu.

**Le président:** Oui, mais ce n'était pas dans le cadre du Comité.

**M. Yves Perron:** Je comprends.

**Le président:** Je vois qu'il y a consensus. Nous allons donc opter pour cela. J'espère que la prochaine fois les choses iront un peu mieux de mon côté. Je regrette les lacunes.

**M. Yves Perron:** Certains aspects ne relèvent pas de vous, monsieur le président. Par exemple, quand il y a des délais avant que les invités prennent la parole. Ils écoutent la fin de la traduction. Il faudrait peut-être trouver une façon d'en tenir compte.

**Le président:** Il faudrait peut-être aussi réduire la durée des interventions des témoins. Elles sont présentement de 10 minutes, mais il faudrait peut-être les réduire à sept minutes, de façon à équilibrer les questions et les témoignages. Nous pourrions en discuter la prochaine fois. Pensez-y.

**M. Yves Perron:** Je vous remercie, tout le monde. Je remercie aussi les interprètes.

[Traduction]

**Le président:** Merci, tout le monde. Nous vous verrons la semaine prochaine.







Publié en conformité de l'autorité  
du Président de la Chambre des communes

---

### PERMISSION DU PRÉSIDENT

---

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

---

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :  
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of  
the House of Commons

---

### SPEAKER'S PERMISSION

---

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

---

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>